



INTERNET HAUTE PERFORMANCE
 INTÉGRATEUR RÉSEAUX & TÉLÉCOMS
 INGÉNIERIE INFORMATIQUE
 RADIOCOMMUNICATION & SÉCURITÉ ÉLECTRONIQUE
 GÉOLOCALISATION & MONITORING

OFIS
 IT. Services. People. You trust.

(+242) 06 600 0000 info@ofis-technologies.com

LA SEMAINE AFRICAINE



65^{ème} année

lasemaineafricaine.net

N° 3789 du Mardi 15 Mai 2018 - 65^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 668 24 72 - 06.889.98.99 / 05.528.03.94 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Diocèse de Kinkala

Le curé de la paroisse Saint-Joseph de Kinkembo a été installé



L'Abbé Parfait Diandaga (P.9)

Justice

Sans surprise, le général Mokoko condamné



Page 3

Conférence de presse du mouvement citoyen «Ras-le-bol»

«La justice congolaise n'est plus un pouvoir au service de la République, mais au service d'un homme»

(P.5)

Football/ Championnat de Ligue 1

La demi-couronne à l'AS Otohô!



Le leader de la phase aller (P.13)

Consolidation de la paix dans le Pool

Prédémarrage du processus de désarmement et de démobilisation



Landry Kolelas et A. Ohemeng Boama échangeant des parapheurs (P.4)

Editorial

Le pouls de la Nation



Fonds des Nations Unies pour la Population
Représentation en République du Congo

Avis de vacance de poste

Vacance de poste	N° 00018145
Date de publication	7 Mai 2018
Date limite de dépôt des dossiers :	25 Mai 2018
Date d'entrée en fonction	1er Août 2018
Titre du poste :	Directeur(trice) des Opérations
Type de contrat et grade :	Fixed Term, NOC (ICS10)
Durée du Contrat :	1 an renouvelable après une période probatoire de 3 mois
Typologie :	Bureau de pays du type 3
Lieu d'affectation :	Brazzaville, avec possibilité de déplacements hors de Brazzaville
Organisation:	UNFPA Congo, Région Afrique de l'Ouest et du Centre

I - Contexte et responsabilité

Le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) est une agence de développement international qui œuvre en faveur du droit à la santé et de l'égalité des chances de chacun, femmes, hommes et enfants. L'UNFPA offre son appui aux pays pour utiliser les données démographiques dans la formulation des politiques et des programmes visant à réduire la pauvreté et pour faire en sorte que chaque grossesse soit désirée, que chaque accouchement soit sans danger, que le potentiel de chaque jeune soit accompli. Pour accomplir ces objectifs, le bureau de la Représentation du Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) en République du Congo procède au recrutement d'un(e) Directeur (trice) des Opérations. Sur les conseils du Représentant Résident, le/la Directeur (trice) des Opérations fournira le leadership et le conseil dans tous les aspects de gestion du bureau et de technologie d'opérations, de finances, d'administration, de fournitures et d'informations et de ressources humaines. Son rôle est d'assurer la pleine fonctionnalité et efficacité du bureau, fonctionnant sans à-coup, bien-contrôlé et préoccupé par les résultats ainsi que de faciliter l'exécution du programme et la livraison des biens et services en prévoyant les besoins opérationnels des programmes et des projets. Le/la Directeur(trice) des Opérations participera activement à la coordination entre le bureau et le système des Nations Unies en République du Congo pour s'assurer que les besoins de l'UNFPA

dans le système et dans les groupes de services communs sont satisfaits. Il/elle doit stimuler une attitude de collaboration en ce qui concerne l'équipe de programme dans le bureau-pays et le groupe des chargés des opérations du système des nations unies au Congo, et soutenir la communication et la coopération entre le siège et le bureau de pays. Le/la Directeur(trice) des Opérations dirige l'équipe des opérations et collabore étroitement avec le personnel de programme dans le bureau. Les Termes de référence détaillés de ce poste peuvent être consultés dans le site <http://www.unfpa-congo> ou au bureau de la Représentation sis, à l'adresse ci-dessous.

II - Qualifications requises

- Etre de nationalité Congolaise (République du Congo) ;
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau Bac+5 au moins en Gestion, Administration, Economie, Finances, Comptabilité, Audit ou domaine équivalent ;
- Avoir une expérience professionnelle d'au moins dix (10) ans dans le domaine de la gestion administrative, la comptabilité ou l'audit ;
- Avoir la capacité de travailler en équipe, et sous pression, dans un environnement multiculturel ;
- Avoir la maîtrise du français et de l'anglais (oral et écrit) ;

III - Autres informations relatives au poste

• Processus de recrutement : sélection sur dossier, test écrit et entretien;

- L'UNFPA se réserve le droit de ne donner aucune suite au présent avis de recrutement;
- Seules les candidatures présentant un intérêt pour l'UNFPA recevront une notification;
- L'UNFPA est un environnement «non-fumeur»;
- L'UNFPA propose un environnement de travail qui respecte l'équité de genre, la diversité, l'intégrité et l'équilibre entre vie professionnelle et vie sociale. Nous nous engageons à maintenir une balance en matière de genre, et pour ce faire, encourageons les femmes à postuler;
- Aucun frais n'est requis à aucun moment du processus de publication et de recrutement. L'UNFPA ne sollicite aucune information personnelle n'ayant trait au statut sérologique des candidats et ne fait aucune discrimination sur la base du statut sérologique des candidats.

IV - Dossier de candidature

- Composition

- * Demande non manuscrite spécifiant trois (03) personnes de référence;
- * Curriculum vitae daté de moins d'un (1) mois ;
- * Formulaire P11 dûment rempli (envoi sur simple demande ou par retrait au Siège de l'UNFPA Congo) ;
- * Copies de diplômes, certificats, attestation des services rendus, etc. (Ne pas joindre les originaux).

- Dépôt de dossiers

Les dossiers peuvent être envoyés ou déposés :
* Sous pli fermé à adresser à Madame la Représentante de l'UNFPA Congo, avec la mention **Candidature au Poste de «Directeur des Opérations»**

Bureau de l'UNFPA Brazzaville,
Rue Crampel (en face de la BDEAC)
Centre-ville BP 19012 Brazzaville
République du Congo (Téléphone :
+242 05 521 67 00)

* Par E-mail à l'adresse suivante :

malapel@unfpa.org

Avec pour titre : **Candidature au Poste de «Directeur des Opérations»**
N.B : Nos bureaux sont ouverts du lundi à jeudi de 8h00 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 14h00.

Brazzaville, le 7 Mai 2018

Barbara Laurenceau
Représentante Résidente
de l'UNFPA au Congo

OFFICE NOTARIAL
Norbert Diétrich M'FOUTOU
NOTAIRE
B.P.: 5407; Tél.: 05 559 13 59/05 043 18 88;
E-mail: not.mfoutou@yahoo.fr Pointe-Noire, République du Congo

LOUESSE ARTISANAT LOGISTIQUE CONGO
«LOAL CONGO»
Société à Responsabilité Limitée
Au Capital de Francs CFA: Un Million (1.000.000)
Siège social: 47, Avenue Jean Félix TCHICAYA, en face du CEG A. BANTOU
Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG/PNR/10 B 1362

Suivant Acte reçu par Maître Norbert Diétrich M'FOUTOU, Notaire à Pointe-Noire, conformément à l'Acte Uniforme du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA), notamment:

- Le Procès-verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire de «LOAL CONGO», Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle, en date à Pointe-Noire du vingt-cinq avril deux mille dix-huit et portant sur:

a)- La Cession des Parts Sociales de l'associé unique en date à Pointe-Noire du vingt-cinq avril 2018 entre Monsieur Joachim Parfait MBANZA, (Cédant d'une part) et la Société AGENCE NEGOCE IMPORT EXPORT, en sigle «ANIE» S.A.S., représentée aux présentes par son Directeur Afrique, Monsieur Fabrice, Georges QUAND (Cessionnaire d'autre part) de 50 parts sociales, entraînant:

1- La modification des statuts et le passage de la Société à Responsabilité Limitée «Unipersonnelle» à la Société à Responsabilité Limitée «Pluripersonnelle»;
2- La nouvelle répartition des parts sociales;
b)- La Précision et l'Extension de l'objet social;
c)- La Précision de la dénomination sociale. A cet effet, les statuts de la société «LOAL CONGO» ont été modifiés et mis à jour, puis

enregistrés le vingt-cinq avril deux mille dix-huit à la Recette des Impôts de Pointe-Noire centre-ville sous le Folio 80/38 numéro 2724, avec comme nouvelles caractéristiques principales:

Dénomination: «Louessé Artisanat Logistique Congo», en sigle «LOAL CONGO» SARL.

Forme: Société A Responsabilité Limitée.
Siège Social : 47, Avenue Jean Félix TCHICAYA, en face du CEG A. BANTOU, Pointe-Noire-Congo.

Durée: 99 années, à compter de son immatriculation au RCCM sous le n° CG/PNR/10 B 1362 du quinze février 2010.

Objet social: - Importation et Exportation, Achat, vente et distribution de tous produits de commerce Manufacturés ou non manufacturés :

Toute activité liée à l'exploitation minière, achat et vente des produits de la mine.
Gérant: Monsieur Joachim Parfait MBANZA.

Dépôt légal: A été entrepris, le trente avril deux mille dix-huit, au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré sous les numéros 18 DA 2052, 18 DA 2053.

Pour Avis,
Maître Norbert Diétrich
M'FOUTOU,
Notaire

Maitre Ludovic MOUNGUENGUE
Notaire titulaire d'un Office en la résidence de Brazzaville,
Sis 35, avenue Auxence ICKONGA, 1er étage, Immeuble IWANDZA
(Face à l'Ambassade d'Italie), Centre-ville, Brazzaville.
Boîte Postale: 1674, Téléphone: (242) 05 536.17.98/06 665.34.83
E-mail: ludomoungungu@yahoo.fr
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

AR STUDIO
Société à Responsabilité Limitée. Au Capital de 1.000.000 de Francs CFA
Siège social: Immeuble de l'ARC, 9e étage, Centre-ville, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/14 B 5529 - (République du Congo)

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale ordinaire de la société «AR STUDIO» S.A.R.L. en date du 30 avril 2018, dont le procès-verbal a été déposé au rang des minutes de Maître Ludovic MOUNGUENGUE, Notaire titulaire d'un Office Notarial à Brazzaville, le 02 mai 2018, a été enregistré le trois mai deux mil dix-huit, à la recette d'Impôts de Poto-Poto, Brazzaville, sous folio 082/1, numéro 0857, les associés ont:

- Approuvé les comptes définitifs de la liquidation ;
 - Donné quitus au liquidateur pour sa gestion ;
 - Prononcé la clôture des opérations de liquidation, à compter du jour de ladite assemblée.
- Ladite société a été radiée du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du greffe de Tribunal de Commerce de Brazzaville en date du 04 mai 2018.

Pour Avis et Mention,
Maitre Ludovic MOUNGUENGUE,
Notaire.

FAIRE-PART

La famille KINTSEMBO et les enfants SAMBA informent les amis et connaissances, que la messe marquant le 40^{ème} jour de la disparition de leur fils et père, Médard SAMBA-TSINDA, traducteur assermenté français-italien/italien-français, sociétaire du Centre National de Formation de Football de Brazzaville, CNFFB en sigle, ancien journaliste de La Semaine Africaine et vice-président de l'Association des anciens séminaristes, religieux et religieuses (DOMUS) aura lieu, mercredi 16 mai 2018 à 16h, en la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville. A l'issue de la messe, la famille procédera au dépôt d'une gerbe de fleurs à la tombe de Mgr Louis BADILA, ancien directeur de La Semaine Africaine et oncle de l'illustre disparu, inhumé au cimetière de la Cathédrale.

Soyez les bienvenus!

Pour tout contact:
Aristide Ghislain NGOUMA
Journaliste de La Semaine Africaine
Tél.: 05 500 77 77 / 06 610 77 77
Email: agngouma@hotmail.fr / agngouma@yahoo.fr



Procès

Sans surprise, le général Jean-Marie Mokoko condamné

Inculpé pour atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat et détention illégale d'armes et munitions de guerre, l'ancien candidat à la présidentielle de 2016, le général Jean-Marie Michel Mokoko a été condamné le vendredi 11 mai 2018 par la Cour d'appel de Brazzaville siégeant en session criminelle à 20 ans de prison ferme. Les sept co-accusés du général, un Congolais et six Français présentés comme des mercenaires, écotent de la même peine, mais par contumace, car ils n'étaient pas présents à l'audience. L'ex-chef d'état-major général des Forces armées congolaises, âgé de 71 ans, a rapidement quitté la salle d'audience pour être ramené en cellule. Il a eu le temps, tout de même, d'échanger un léger sourire désabusé avec ses avocats et de serrer la main de quelques-uns de ses proches. Il faut dire que le procès s'est déroulé sous un strict contrôle de sécurité.

C'est le visage fermé que Jean-Marie Michel Mokoko a accueilli le verdict, regardant le président de la Cour dans les yeux, impassible, lui qui ne s'est quasiment pas exprimé au cours du procès. L'inculpé et les co-accusés ont été reconnus coupables d'avoir ensemble tenté en 2006, 2007, 2015 ou 2016 de porter atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat, «soit dans le but de détruire ou changer le gouvernement, soit en incitant les citoyens à s'armer contre l'Etat congolais», a affirmé le président Christian Oba. Tous devront également verser un franc symbolique à l'Etat constitué partie civile dans ce dossier au titre de dommages et intérêts.

Il a suffi de deux heures à la Cour pour délibérer, sans surprise là non plus, puisque ni le général Mokoko, ni ses avocats n'ont pris la parole. Il n'y a donc eu aucun débat contradictoire à ce procès, les éléments de preuve présentés par le procureur général n'ont pas pu être discutés et seule l'accusation s'est exprimée au cours des plaidoiries. Tout est donc allé très vite.

Au terme de presque deux années d'instruction, il a suffi d'un peu plus de quatre heures à l'accusation pour présenter les éléments censés démontrer la culpabilité du général. Sur la question des armes, c'est finalement le chef d'état-major en personne, Guy Blanchard Okoi, qui est venu à la barre pour s'exprimer sur le nombre d'éléments et d'armes que doit détenir un général de 2ème classe. La veille, le colonel désigné par le procureur pour le faire avait refusé, expliquant n'avoir pas reçu des «instructions de sa hiérarchie» pour témoigner.

Il fut ensuite question des conversations téléphoniques que le général est accusé d'avoir eues avec des mercenaires français postés au Gabon à l'époque de la présidentielle. A l'appui de cette accusation, un seul témoignage a été produit devant la Cour, celui du colonel Atipo Elie, en charge de mener l'enquête à l'époque. Mais aucune fadette, aucun transcript de conversation, et encore moins d'enregistrement n'ont été présentés à la Cour. Le général Mokoko, lui, est

resté muet... Mais n'a pu s'empêcher de faire «non» de la tête par moments. Ses avocats ont toujours contesté que ces armes lui appartiennent. Selon eux, une première perquisition menée en mars 2016 à son domicile n'avait rien donné, et la seconde aurait été menée, selon eux, en son absence et, donc «dans l'illégalité». Quatre jours d'audience, trois témoins à la barre et deux heures de délibéré pour condamner huit accusés à 20 ans de prison. Une rapidité révélatrice d'un «dossier sans preuve», a estimé maître Tricaud, l'un des avocats français du général qui ne s'était pas constitué. «La faute à la stratégie du silence choisie par la défense», rétorque l'accusation. «A quel spectacle avons-nous assisté? Le spectacle, permettez-moi de le dire, un peu pitoyable d'un dignitaire de la République qui aura refusé de s'expliquer devant ses juges», a tancé maître Devillers, repré-



Les membres de la Cour

arbitraire. Cette décision n'a pas de valeur». Selon lui, la stratégie du silence choisie par son client n'était pas un aveu de culpabilité, mais plutôt «des principes de la République», a-t-il expliqué. «Ce verdict n'est pas une surprise», a réagi Jean-Paul Bouiti, le porte-parole de la composante J3M, formée en 2016 pour soutenir la candidature à la présidentielle du général Jean-Marie Michel Mokoko. Et d'ajouter: «Sur le principe, on s'y attendait, explique-t-il, l'affaire ne faisait pas de doute. On assume. Parce que les enjeux ici sont des enjeux collectifs, pour ne pas dire nationaux. Même si les gens ont tenté de nier que ce procès soit un procès politique, il en est un, avec toute la couverture juridique qu'on a mise en place pour tenter de faire passer ce procès pour un procès de droit commun. Il est évident qu'avec une condamnation de 20 ans dans son casier judiciaire, tout



Jean-Marie Michel Mokoko

sentant l'Etat congolais. «Il y a anguille sous roche», a renchéri le procureur au cours de son réquisitoire. Pour lui, ce silence du général est un «aveu de culpabilité». Dans sa plaidoirie, Maître Okoko, l'un des avocats de l'Etat congolais, a insisté que ce dossier n'était pas vide mais consistant. «Un procès politique», clament, quant à eux, les partisans du général. Pour Maître Jean-Philippe Esseu, l'un de ses avocats, si le verdict a été rendu, la justice, elle ne l'a pas été. «Nous considérons que Jean-Marie Michel Mokoko ne peut pas être poursuivi en vertu de son immunité. Il est détenu à la maison d'arrêt d'une manière

avenir politique est refusé au général Mokoko. C'était ça, fondamentalement, le but: que soit écarté un adversaire politique qui avait réussi à obtenir la légitimité populaire aux dernières élections». A signaler que les avocats du général se sont pourvus en cassation. Tout en dénonçant un procès politique, ils ont par ailleurs saisi le comité des Nations unies sur les détentions arbitraires. Silencieux à la barre, l'accusé a tout de même décidé de s'exprimer à travers un courrier manuscrit de deux pages écrit depuis sa prison. Un document authentifié par ses avocats, daté du 8 mai. Pas plus dans ce courrier que devant le juge, Jean-Marie

Michel Mokoko n'entre dans le détail des accusations portées contre lui. Il les balaya d'un revers de la main: «Ce n'est pas à la justice que j'ai à faire mais à l'arbitraire», écrit-il. Il revient sur ce qu'il présente en quelque sorte comme son péché originel: sa décision d'affronter le président Denis Sassou-Nguesso à l'élection de 2016. «Je me suis heurté», écrit-il, à la «machine totalitaire». «Une machine» qui aurait essayé de le faire «plier», exigeant de lui «qu'il reconnaisse des résultats que le monde entier savait avoir été grossièrement truqués», poursuit-il dans sa lettre. Pour lui, c'est ce refus de «plier» qui lui vaudrait d'être derrière les barreaux. Il accuse en effet le pouvoir de Brazzaville d'avoir ensuite «dépendé des fortunes» pour le «diaboliser» avec «des consultants et complices étrangers» et de «jeter les adversaires politiques en prison pour tenter de masquer l'inexorable descente aux enfers du pays».

L'ex-chef d'état-major général parle d'un procès «inique» et justifie aussi une nouvelle fois son silence à l'audience. «Après plus de quarante ans d'une carrière militaire sans tache, au service du peuple congolais, et au terme de deux ans de prison, il ne me reste que mon honneur dont je n'ai pas l'intention de faire offrande à ce régime», précise-t-il. C'est la deuxième fois depuis son arrestation en juin 2016 que Jean-Marie Michel Mokoko fait circuler une lettre écrite en prison. La précédente, en mars dernier, était adressée au doyen des juges d'instruction. Le général Mokoko y expliquait déjà qu'il n'entendait «plus prendre part à la procédure dirigée contre lui», pour ne pas cautionner une «parodie de justice». Outre cette condamnation, la Cour et les jurés ont décerné un mandat d'arrêt à l'encontre de Gilbert Moudilou, Stéphane Vincent Pierre, Eric Berardengo, Jean François Cazet, Jean Paul Ney, Sylvain Mayer, et Jean Renaud Didier Fayol, les co-accusés de Mokoko qui étaient absents à la barre.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Le pouls de la Nation

Nos Evêques viennent de livrer un message de grande responsabilité au peuple des fidèles sur la situation de notre pays. Comme il est normal, chacun trouve dans le propos de nos pasteurs de quoi conforter son opinion, pour ou contre la gestion du pays. Chacun s'évertue à monter en épingle une phrase, un aspect de leur adresse, ignorant la grande cohésion de l'ensemble. Même quand on sait que leur attitude est restée invariable face aux préoccupations de la Nation, les réactions que suscite la prise de parole des Evêques aujourd'hui semblent faire dans la surprise. Comme s'il était inopportun pour des responsables d'Eglise d'affronter les problèmes auxquels est confronté le peuple; comme si l'Eglise était une réalité désincarnée, ne puisant pas ses racines dans le vécu des chrétiens au quotidien. Les Evêques soulignent pourtant quelques-uns des maux qui affligent le Congo et recommandent de:

- Ne jamais mener des réformes contre ceux qui sont censés en bénéficier ;
- Prendre en compte les victimes du conflit au Pool et des garanties pour que tout ne recommence pas ;
- Ne pas aggraver notre dette qui est déjà abyssale ;
- Ne plus recourir aux préfinancements pétroliers ;
- D'insuffler une dose d'éthique dans les transactions commerciales, qui oblige vendeurs et acheteurs de nos matières premières ;
- Que ceux qui ont pris de l'argent du Congo le remboursent ;
- Que cesse la corruption.

Lorsqu'on re-parcourt les discours du Président de la République sur l'état de la Nation, au moins depuis 2009, le langage et la préoccupation ne sont pas divergents. Le Président a engagé une lutte affirmée contre la corruption ; les Evêques l'y encouragent et l'appuient. La lutte contre les antivaleurs trouve sur le même terrain d'action Eglise et Etat; on ne peut que s'en réjouir.

Ces deux institutions, chacune dans sa démarche propre, sont plus complémentaires que concurrentes en ce qu'elles visent toutes deux le bien du Congolais, la paix et la sérénité de la Nation. Méditons le message des Evêques et convainquons-nous de l'importance qu'il y a, de temps en temps, à dresser le diagnostic de la vie de notre Nation. D'autant que les Evêques ne se contentent pas de dresser la liste de ce qu'il faut corriger ; ils font des propositions de grande teneur. Il s'agit de douze voies consensuelles pour un Congo à l'aise dans son périmètre et fort de ses diversités en tant que Nation.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Procès

Pourquoi la stratégie du silence du général Mokoko?

La session criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville a rendu son verdict sur l'affaire Jean-Marie Mokoko et autres co-accusés, condamnés à 20 ans. Mais ce qui a caractérisé ce procès est sans nul doute la stratégie du silence bâtie par la défense du général. Pourquoi un tel choix ?

Quelques explications peuvent être avancées. D'abord, pour l'accusé, malgré le fait qu'il s'est exprimé pendant les procédures, cela n'ajoutait rien, il était déjà d'office condamné. Ensuite, il y a eu implication des forces étrangères dans ce coup, pour des raisons d'Etat. En tant qu'officier général, il a préféré garder son silence. En tant qu'humain Jean-Marie Michel Mokoko n'entendait pas perdre deux choses à la fois : l'honneur et la dignité. Il a été aussi galvanisé par le fait qu'il était détenteur d'un décret garantissant son immunité de dignitaire de la République. C'est ce dernier point qui a

apporté de l'eau au moulin des avocats de la défense. Mais cette stratégie a-t-elle été payante? Pour les spécialistes en la matière, cette stratégie a bel et bien réussi. Tandis que les profanes sont restés sur leur soif. Comme disait un avocat de la partie civile pendant les plaidoiries, «l'accusé a eu ici l'occasion de dire sa part de vérité à la presse, à la famille et à l'opinion. Nous tirerons les conséquences en ce qui concerne les débats. Ils ont eu lieu quand il répondait aux questions du premier président de la Cour d'appel de Brazzaville». «Il s'est gardé dans le mutisme, c'est son système de défense, il est tellement fragile, squelettique, laissant les organes de presse sur leur soif, laissant le peuple sur sa soif». «Qui ne dit mot consent, puisqu'il l'a voulu», a regretté le procureur général Michel Oniangue.

Pascal-AZAD DOKO

Célébration de la fête nationale de l'Afrique du Sud

«Travailler ensemble pour donner priorité à la diplomatie économique dans notre interaction»

La République d'Afrique du Sud a célébré le 24^e anniversaire de sa fête nationale. Au Congo, cet événement historique a été marqué par un cocktail dinatoire que l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Brazzaville, Makaringe Richard Baloyi et madame ont offert aux personnalités, à la communauté Sud-africaine et au personnel de l'ambassade. Le gouvernement congolais y a été représenté par le ministre de l'enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua. A cette occasion, le diplomate Sud-africain a mis en exergue l'excellence des relations qui existent entre le Congo et l'Afrique du Sud. Pour lui les deux pays continueront à travailler ensemble pour donner priorité à la diplomatie économique dans leur interaction.



Makaringe Richard Baloyi et le ministre Bruno Jean-Richard Itoua

La météo n'a pas été clémente, une pluie battante a failli gâcher la fête. Ça été certainement une bénédiction. La chorale protestante a égayé l'assistance par ces morceaux choisis. Prononçant son allocution, le diplomate sud-africain a tout d'abord fait un bref rappel historique. «Cela fait 24ans maintenant depuis le 27 Avril 1994, que l'Afrique du Sud a rejoint la famille internationale des nations libres lorsque nous avons acquis durement notre liberté et restauré notre place, juste en tant que peuple méritant respect et dignité», a-t-il rappelé. Il a indiqué que cette journée historique marquait la dispa-

rition du mauvais système de gouvernance de l'apartheid. Ce fut pour la première fois que les sud-africains eurent l'opportunité d'exercer leur droit de vote en figurant sur les listes électorales et de voter respectivement dans les mêmes urnes au-delà des barrières de couleur et de divisions ethniques. «Nous devons cela à la lutte des héros et des héroïnes dont les sacrifices ont contribué grandiosément à la réalisation de cette paix», a-t-il dit. Il a relevé que c'est aussi une récompense aux actifs de braves Sud-africains ordinaires pour leur vigilance, résistance et audacieux engagement pour suppor-

ter la lutte de libération à travers les protestations et endurance des épreuves de la vie que l'Afrique du Sud était isolée au niveau international, sous forme de sanctions économiques pour mettre fin à l'apartheid. Makaringe Richard Baloyi a par ailleurs rappelé que cette journée nationale est célébrée dans l'année du centenaire de Nelson Mandela, l'un de «nos braves combattants de liberté et l'icône internationale de la réconciliation, de la liberté et de la paix». Le diplomate sud-africain s'est montré aussi optimiste quant aux avancées économiques de l'Afrique du

Sud. «Malgré les grandes disparités d'opportunités, nous avons une émergente nouvelle génération d'entrepreneurs, des managers, de professionnels et d'artisans noirs. Le considérable accroissement, ces deux dernières décennies, du nombre d'élèves à l'école et du nombre d'étudiants enrôlés dans les institutions éducatives en Afrique du Sud est un grand facteur pour atteindre une croissance et un développement inclusif», a-t-il indiqué. Et d'ajouter: «Nous avons travaillé durement pour réduire la pauvreté au travers d'aides sociales, d'accès aux soins et des provisions des maisons aux pauvres». Il a relevé cependant que pour vaincre la pauvreté, les Sud-africains ont besoin de créer plus d'opportunités économiques de proximité... «Nous devons attirer les investissements à une plus grande échelle et nous devons améliorer l'éducation et les qualifications de notre peuple». S'agissant de la coopération de l'Afrique du Sud avec la République du Congo, Makaringe Richard Baloyi, a indiqué que c'est un véritable profit de collégialité dans une réciprocité équitable, historiquement datant du temps de l'apartheid et pleinement cimentée par «notre respect mutuel de la souveraineté de l'un et de l'autre et par la quête indéniable de la coopération structurée et gérée en termes de commission de coopération conjointe». «Nous avons traité et continuerons à travailler ensemble pour donner priorité à la diplomatie économique dans notre interaction pour apporter en maturité de tels efforts, comme dans les secteurs des mines, des communications, du tourisme, des opérations d'extension, d'élevage, de l'énergie, des transports, détaillants, de l'économie numérique, de l'économie forestière, aussi bien que des sujets prioritaires dans les zones économiques spéciales ciblées», a-t-il indiqué. Enfin, le diplomate sud-africain a reconnu que beaucoup d'étudiants congolais continuent d'étudier en Afrique du Sud et cela renforce le tourisme d'éducation vers l'Afrique du Sud.

Consolidation de la paix dans le Pool

Prédémarrage du processus de désarmement et de démobilisation

Le gouvernement du Congo représenté par Eloge Landry Kolelas, Haut-commissaire pour la réinsertion des ex-combattants, et le bureau du système des Nations-Unies au Congo, conduit par Antony Kwaku Ohemeng Boamah, son représentant résident, ont procédé vendredi 11 mai dernier à Brazzaville, à la signature d'un projet de consolidation de la paix dans le département du Pool.

La promotion du dialogue, l'encadrement technique du processus de désarmement, démobilisation et réinsertion (DDR), le respect des droits humains à travers un cadre de protection, constituent les grands axes de ce projet qui a été signé et qui sera exécuté pour une durée de 18 mois.



Pendant la signature du projet

A entendre les différents partenaires du projet, sa «mise en œuvre constitue le prédémarrage du processus de démobilisation». Cette mise en œuvre sera effectuée à travers la formation des cadres et autres activités techniques qui prépareront le Haut-Commissariat pour la réinsertion des ex-combattants, les jeunes à risque, les femmes associées et/ou affectées par des conflits et d'autres groupes éligibles dans les communautés et la protection des droits humains.

D'un budget 1.583.437.799FCFA, ce projet bénéficiera de l'appui du Fonds pour la consolidation de la paix du Bureau pour la consolidation de la paix des Nations-Unies qui accompagne le gouvernement dans la mise en œuvre du programme. C'est le Programme des Nations-Unies pour le développement (PNUD), le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR), et le Fonds des Nations-Unies pour la population qui s'emploieront à l'exécution du projet. Déjà, les experts des Nations-Unies qui ont été déployés dans le Pool, ont analysé la faisabilité et la conformité aux normes internationales du DDR en République du Congo.

Faisant suite à la signature de l'accord de cessez-le-feu entre le gouvernement du Congo et les représentants de Frédéric Bintsamou dit «pasteur Ntumi», le 23 décembre dernier, ce projet reflète l'engagement du système des Nations-Unies à appuyer la République du Congo dans la mise en œuvre de l'accord.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET POUR UN SERVICE PROFESSIONNEL DE GARDIENNAGE ET SURVEILLANCE

Le Catholic Relief Services (CRS) a été fondé en 1943 par la Conférence des évêques catholiques des États-Unis d'Amérique pour apporter une assistance et du réconfort aux populations les plus pauvres et aux personnes défavorisées qui vivent en dehors des États-Unis d'Amérique. La mission que s'est donnée l'organisation est de soulager la souffrance humaine, faire avancer le développement humain et promouvoir la charité et la justice dans le monde. CRS est l'une des plus grandes agences caritatives privées dans le monde, soutenant l'assistance internationale et les actions de développement dans plus de 100 pays et territoires à travers le monde. Le CRS a récemment ouvert un bureau à Brazzaville.

Dans le souci de protéger les biens de l'agence, CRS/Congo lance un appel à manifestation d'intérêt pour la signature d'un contrat de collaboration avec une société pour la fourniture des services de gardiennage, sécurisation et surveillance de ses bureaux à Brazzaville 24h sur 24. Toutes les sociétés intéressées peuvent passer retirer l'avis de manifestation d'intérêt à l'adresse suivante:

CRS Congo; rue Duplex, quartier Blanche Gomes, derrière l'ambassade des USA, Centre-Ville, Brazzaville, entre 08h00 et 16h00.

Fait à Brazzaville, le 14 Mai 2018.

La Direction.

Pascal-AZAD DOKO

Etude de Maître Ghislain Christian YABBAT-LIBENGUE Notaire à Pointe-Noire Avenue Charles de Gaulle, premier étage immeuble ex air Afrique face hôtel Elais, Tél : 06664.85.64/04432.5212. B.P : 4821, E-mail : Yabbatchristian@yahoo.fr. Pointe-Noire-République du Congo

SOCIETE INDUSTRIE CONGO

Société Anonyme avec Conseil d'Administration Au Capital Social F CFA de 260.000.000 RCCM CG/PNR/13 B 882 Siège social : 203, Avenue Jacques OPANGAULT, Zone industrielle BP : 816, Pointe-Noire, République du Congo

Suivant acte reçu en dépôt par Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE, Notaire titulaire d'un office notarial, en date du 14 Mars 2018, enregistré au domaine des timbres le 20 Mai 2018, sous le folio 054/15 NO 1737, déposé au rang des minutes de l'Etude, à Pointe-Noire, il a été créé une Société, ayant les caractéristiques suivantes :

Forme: Société Anonyme avec Conseil d'Administration.

Dénomination: IS INDUSTRIE CONGO

Objet: Toutes prestations de services dans le domaine industriel, tant sur des installations que des process industriels, ainsi qu'en matière de sécurité Industrielle, d'environnement et de protection de la santé notamment l'inspection, le contrôle, l'expertise, le conseil, le calcul, la conception, la certification de personnel et d'entreprise, la formation professionnelle;

-L'exploitation d'activités d'inspection, de contrôle, d'expertise ainsi que toutes les opérations en découlant et liées à tous produits et la chaîne logistique desdits produits. Elle conduit également à des opérations de transit, d'entreposage et de commissionnaire en Douane;

-Toutes les prestations de services complémentaires ou non à l'objet précité;

Ainsi toutes opérations financières, immobilière et prises de participation dans les entreprises se rapportant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

Siège social : 203, Avenue Jacques OPANGAULT, Zone industrielle, BP: 816, Pointe-Noire, République du Congo

Dépôt légal: Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, et inscription au Registre du Commerce et Crédit Mobilier, sous le numéro CG/PNR/13 B 882.

Mention des présentes est consentie partout où besoin sera.

Fait Pointe-Noire, le 04 Mai 2018,

Pour avis.

Maître G. Christian YABBAT-LIBENGUE -

Conférence de presse du mouvement citoyen «Ras-le-bol»

«La justice congolaise n'est plus un pouvoir au service de la République, mais au service d'un homme»

Le coordonnateur du mouvement citoyen Ras-le-bol, Charlin Kinouani, a animé une conférence de presse, le samedi 12 mai 2018, au siège de l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme (OCDH), à Ouénzé. Au menu de cette rencontre, «l'ouverture au Tribunal de Grande Instance de Brazzaville du procès du général Jean-Marie Michel Mokoko, l'un des quatre-vingts prisonniers politiques de la République du Congo», a-t-il informé. C'était en présence de Trésor Nzila, coordonnateur de l'OCDH, et de Washington Ebina.



Charlin Kinouani

Dans un communiqué de presse, Charlin Kinouani a décliné le message du mouvement qu'il dirige. Selon lui, «le procès du général Mokoko est injuste et inutile à la construction d'une nation démocratique». Il a laissé entendre qu'au moment où se tenait cette conférence de presse, le mouvement citoyen «Ras-le-bol» avait repris sa campagne intitulée: «On ne vous oublie pas. Libérez les prisonniers politiques» qu'elle avait menée en octobre 2017 à Pointe-Noire et Brazzaville. «La nouvelle campagne intitulée: «On ne vous oublie pas. Non aux procès politiques», consiste plutôt à informer les Congolais de «l'instrumentalisation de la justice par une campagne d'affichage et à déposer un plaidoyer pour la libération des prisonniers politiques à Pointe-Noire et Brazzaville». Il a regretté que «le deuil du droit» se poursuive en République du Congo. En effet, après avoir déposé le

plaidoyer le 7 mai 2018, vingt membres de son mouvement ont été enlevés. «Nous sommes depuis sans nouvelles d'eux. Hormis cela, le 9



Les membres du mouvement «Ras-le-bol»

mai 2018, alors qu'ils placardaient des affiches, trois de nos membres ont été enlevés par des hommes en treillis, à bord de véhicules banalisés. Il s'agit de Franck Nzila Malembé, Luce Bénédicte Gangoué et Dady Santso

Tsayi», a-t-il indiqué, révélant qu'ils seraient actuellement incarcérés à la maison d'arrêt centrale de Brazzaville. «Ils ont été accusés de participation à une manifestation non déclarée sur la voie publique, association de malfaiteurs

et incitation à la révolte populaire».

Tout en s'appuyant sur les articles 19 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et 25 de la Constitution du 25 octobre 2015, le mouvement citoyen «Ras-le-bol» estime que ces arrestations sont anticonstitutionnelles et contraires à toutes les lois sur la liberté d'expression. Il a exigé la libération sans condition de ses compagnons ainsi que de tous les prisonniers politiques.

Les membres de ce mouvement demandent à la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP) d'exiger au Congo le strict respect de la résolution 281 sur le droit de manifestation pacifique de la CADHP.

Répondant aux questions des journalistes, M. Charlin Kinouani a fait remarquer qu'ils n'ont plus confiance aux institutions judiciaires. «La justice congolaise n'est plus un pouvoir au service de la République, mais au service d'un homme. Il n'y a plus séparation des pouvoirs. C'est une justice qui obéit aux ordres. Comment une justice ne peut-elle pas arrêter ceux qui tuent, pillent le trésor ! Il y a une confusion totale» a-t-il affirmé.

V. Guem's

Procès Mokoko: Télé-Congo taxée de média partisan

Des téléspectateurs qui suivaient sur Télé-Congo le plateau spécial consacré au procès Jean-Michel Mokoko, jeudi 10 mai 2018, ont remarqué, d'emblée, qu'il n'était pas équilibré et ont vite fait de zapper la chaîne nationale. Un journaliste indépendant a posté sur sa page Facebook le message ci-après: «A nos confrères de Télé-Congo. Un plateau à charge, des invités à charge alors que le procès se tient encore. Aucun équilibre pour une mise en forme. Où est le CSLC (Conseil supérieur pour la liberté de communication)? (...) Ce n'est pas une attaque à la confraternité. Juste un constat»

Sortie fracassante de l'épouse de Jean-Marie Michel Mokoko

Dans une lettre datée du 10 mai, Safy Sow Mokoko, l'épouse sénégalaise du général Jean-Marie Michel Mokoko, a demandé au secrétaire général de l'ONU (Organisation des Nations Unies), au président de la Commission de l'UA (Union africaine), à la présidente de la FIDH (Fédération internationale des Droits de l'Homme), à Amnesty international et à la communauté internationale toute entière de ne ménager aucun effort afin d'interpeller les autorités de Brazzaville pour la libération immédiate de tous les prisonniers politiques, dont son époux. Comme ce dernier, qui a été condamné à 20 ans d'emprisonnement ferme, elle remet en cause «une parodie de justice» qui témoigne, selon elle, de la «dictature» sous laquelle croulerait le Congo.

Thierry Mougala fidèle à lui-même: «L'Eglise sort de son rôle»

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement congolais, répète souvent le même discours pour réagir aux évêques quand ceux-ci s'impliquent dans le débat sur la vie de la Nation en donnant un point de vue différent. Jeudi dernier, les évêques ont dressé un bilan sévère des maux qui frappent le pays. Leur message ayant fait sensation, il a provoqué une violente réaction du ministre Thierry Mougala qui les accuse d'avoir fait une irruption dans les affaires de l'Etat. Selon lui, l'Eglise «sort de son rôle quand elle décide de se substituer à l'opposition pour envoyer un message politique à l'opinion nationale et internationale». Ce n'est pas la première fois qu'il traite les évêques ainsi, font remarquer de nombreux analystes, qui approuvent le message du clergé en arguant que l'Etat et l'Eglise travaillent pour un même peuple.

Agri-Congo: les travailleurs demandent le départ du DG

Rien ne va plus à Agri-Congo. Le collectif des travailleurs de cette structure étatique exige du Gouvernement le limogeage du directeur général, M. Gabriel Ondongo, pour mauvaise gestion et la non-prise en compte des retraités de leur structure par la CNSS (Caisse nationale de la sécurité sociale) par sa faute semble-t-il. L'on sait que depuis quelques mois le climat est tendu entre la direction d'Agri-Congo et les travailleurs. A bout de patience, ceux-ci ont tout simplement choisi de passer à l'offensive. Ils sont fatigués de voir ce directeur général qui «brille par une absence notoire de résultats et un manque criard de vision», selon eux. «C'est comme s'il avait la mission de détruire Agri-Congo comme jadis il détruisit Socavilou. Le sieur Ondongo est reconnu sur la place par son manque de savoir-faire en matière de ressources humaines», a ajouté, sans ambages, le porte-parole des travailleurs. Les agents d'Agri-Congo cumulent 10 mois d'arriérés de salaires.

La réhabilitation du barrage du Djoué serait-elle oubliée?

On ne parle plus de la réhabilitation du barrage hydroélectrique du Djoué, qui est situé à la porte sud de Brazzaville. Mis en service en 1953, il est aujourd'hui vétuste. Le 5 août 2005, le ministre congolais de l'énergie et de l'hydraulique de l'époque, Bruno Jean-Richard Itoua et le président directeur général de la société sud-africaine Claxon Power compagnie, M. Enric Clack, signèrent un protocole d'accord ayant pour objet le financement et la réalisation des études de faisabilité de deux barrages hydroélectriques: Liouesso et Djoué. Les travaux de Liouesso (dans le département de la Sangha), lancés en 2012 sont déjà terminés et le barrage inauguré. Coût des travaux: environ 72 milliards de francs CFA. Il alimente en priorité Ouesso, pôle économique de l'extrême-Nord du pays, frontalier du Cameroun. Mais ceux du Djoué sont sans cesse renvoyés aux calendes grecques. C'est comme si le Gouvernement avait mis une croix sur ce projet. Il était prévu le doublement de sa capacité (de 15 à 31 MW) pour un coût de 26 milliards de francs CFA.

Les jeunes et une certaine liberté d'expression

A l'occasion d'un débat dont le thème était: «Le regard des jeunes sur la politique», sur Vox TV, dimanche 15 mai 2018, le président de la jeunesse de l'UPADS, Giscard Sidoine Madooulou, s'est indigné du comportement des Congolais de la diaspora qui, à Paris, s'expriment par des actes de violence sur leurs compatriotes. «Je suis profondément outré de constater que certains de nos frères à l'étranger violentent les autres Congolais. Ça, ce n'est pas de la politique», a-t-il regretté. «Les autres diasporas, celle du Sénégal par exemple, ont 12 ou 15 députés qui parlent en leur nom. Il faut plutôt leur donner (les Congolais de la diaspora) les moyens démocratiques de s'exprimer», a rétorqué le jeune écrivain Olivier Bathéas Mollomb.

Sibiti-Lékoumou

La Banque postale du Congo au service des retraités de la CRF

Sous l'autorité du chef de l'agence locale qu'entouraient le responsable des opérations et le Directeur départemental de la Caisse de retraite des fonctionnaires, la Banque postale a mené une opération d'approche des fonctionnaires retraités de la ville de Sibiti. L'opération avait pour but de donner l'occasion à cette catégorie de la population de s'informer sur le fonctionnement de la Banque Postale de manière générale, mais surtout de connaître les différents produits et services mis en place par cette institution financière au bénéfice de ses clients.

Au cours de sa communication, le chef d'agence a dit en substance qu'après quatre ans de présence dans la localité de Sibiti, la banque a démarré timidement ses activités sans grande visibilité. Elle s'est fixée deux missions essentielles, d'abord pour s'afficher comme Banque de proximité pour la clientèle et se rendre accessible à toute la population congolaise sans tenir compte de son positionnement géographique, s'écartant ainsi du fonctionnement classique des Banques. Elle aussi pour ambition de rendre disponible les différents produits et services. A rappeler que la Banque postale est née de la volonté politique de rapprocher les services bancaires des populations, en particulier celles vivant hors des grands centres urbains comme Brazzaville et Pointe-Noire où se concentre l'essentiel de l'activité bancaire. Créée en 2013, la Banque

postale a commencé ses activités dans le département en 2014 pour répondre à une mission: être plus près de la population. La création de 15 agences dans le pays justifie déjà cette première mission de banque de proximité. En ce qui concerne la seconde mission d'accessibilité, l'orateur a dit que la banque a choisi de ne pas s'éparpiller en se consentant sur les préoccupations de sa clientèle, notamment la facilitation d'entrée et l'accès aux produits offerts aux clients. L'objectif est de briser le mythe de la banque, moyen de développement d'une certaine classe seulement ayant accès à ses produits. «C'est pourquoi l'ouverture de compte dans nos guichets est gratuite; le dépôt et le retrait des fonds sont de la volonté du client pour être en conformité avec la mission de facilitation des opérations bancaires. Si l'entrée à la Banque est



Le siège de la Banque postale

facilitée, l'accès aux produits et services est une conséquence tout aussi facile pour le client qui en exprime le besoin à travers la demande, car les conditions sont assouplies. Les témoignages peuvent être apportés par d'anciens clients». Mais pourquoi cette population-cible particulière des retraités de la CRF? «Il faut signaler que l'accès à nos produits n'a pas de limite d'âge ni de catégorie professionnelle; tous les retraités reçus à nos guichets ont les mêmes avantages lorsqu'ils en expriment le besoin et en font la demande, cette assertion peut se vérifier dans les faits. Il existe chez nous une vaste gamme de services, parmi lesquels le compte d'épargne,

le compte courant dit compte chèque, les crédits catégorisés selon le type de crédit sollicité. L'accès à ces produits est gratuit et facilité pour rester conforme à notre engagement de banque de proximité». Les fonctionnaires admis à faire valoir leur droit à la retraite ont été encouragés à se rapprocher des guichets de la banque pour être pris en charge par cette institution financière aux missions nobles, dans le souci de soulager tant soit peu les peines de cette catégorie sociale en proie à d'énormes tracasseries administratives.

Félix BOUKA (Correspondant à Sibiti)

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Direction départementale des douanes

Inauguration du guichet unique de dédouanement

Dans la poursuite du processus irréversible de l'informatisation des régies financières avec les objectifs principaux de simplifier, moderniser et sécuriser les recettes de l'Etat, a eu lieu la cérémonie de lancement du guichet unique de dédouanement à la direction départementale des douanes de la Lékoumou sous l'autorité du directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget.



Jean-Michel Shanga pendant la coupure du ruban symbolique

Le chef de cabinet du ministre des Postes et télécommunication chargé de l'économie numérique a souligné que l'heure grave appelait des actes forts et une détermination sans faille en matière de collecte, de sécurisation des finances publiques. L'agence de Sibiti qui se trouve implantée dans les locaux de la direction des douanes est mixte, parce qu'elle sert aux opérations de dédouanement et réalise les activités classiques d'une banque. Le partenariat entre le ministère des Finances et la Banque postale s'intensifie puisque Sibiti est le dixième guichet unique de dédouanement à travers le pays. La Banque postale du Congo est au service de l'Etat, car elle a cet autre partenariat d'accompagnement du ministère des Affaires sociales et de la solidarité à travers les projets Lisungui et Sounga ngai qui vise à promouvoir le bien-être des familles pauvres à travers les transferts monétaires avec l'appui financier des partenaires au développement, l'appui financier aux femmes entrepreneures et l'assistance au redressement financier du CHU-B qui traverse actuellement une situation financière difficile.



Une vue du siège

Pour sa part, le directeur général des douanes a indiqué que cette heureuse initiative honorait l'administration douanière qui s'est inscrite dans un processus de réforme devant conduire à sa modernisation en vue d'offrir un service de qualité aux usagers. Le guichet de Sibiti règle ainsi le problème des opérateurs économiques de la zone et des agents des douanes qui étaient contraints au périlleux déplacement de Dolisie pour y effectuer les opérations financières.

Au nom du ministre des Finances et du budget, le chef de cabinet qui a patronné l'événement a indiqué que la cérémonie de lancement s'inscrivait dans la suite logique de modernisation et d'informatisation de la gestion des finances publiques, mettant ainsi un coup d'arrêt aux difficultés que les usagers connaissent dans l'accomplissement des opérations financières et dans le but de sécuriser et moderniser les recettes de l'Etat. L'objectif à terme est de doter les douanes congolaises d'outils modernes afin de les rendre plus performantes et accroître les recettes financières en facilitant par ailleurs le travail des opérateurs économiques à travers un guichet unique plus proche et plus performant, débarrassé des tracasseries de toutes sortes.

Lors de la coupure du ruban symbolique, Jean-Michel Shanga, Préfet du département, a dit toute sa satisfaction de voir les opérateurs économiques de la Lékoumou appuyés par le Gouvernement à travers ce geste. «La facilité des opérations financières était un rêve. Aujourd'hui, il est possible de réaliser des transactions à travers le monde par le guichet unique de Sibiti. C'est une avancée significative qui nous réjouit et nous honore. Le développement d'un pays est très complexe, mais la modernisation travaille à le faciliter», a dit Jean-Michel Shanga.

Félix BOUKA
(Correspondant à Sibiti)

Congo-BAD

La réalisation du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa dans les derniers réglages

Une délégation d'experts de la BAD (Banque africaine de développement), en charge de la mise en œuvre du projet de construction du pont route-rail entre Brazzaville et Kinshasa, vient de séjourner à Brazzaville. Jean Kizito Kabanguka, chef de la délégation, a eu une séance de travail mardi 8 mai 2018 à Brazzaville avec une délégation du Gouvernement composée des ministres Jean-Jacques Bouya, de l'Aménagement du territoire et des grands travaux, d'Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, du Plan, de Calixte Nganongo, des Finances, de Fidèle Dimou, des Transports et d'Emile Ouosso, de l'Equipement. Cette réunion avait pour objectif de faire le point sur le processus et les prochaines étapes devant mener à la construction du pont route-rail Brazzaville-Kinshasa, y compris l'ensemble des raccordements routiers et ferroviaires.



Les deux parties pendant la séance de travail

La réunion a abordé la préoccupation sur le financement du pont, dont les études techniques détaillées sont terminées depuis décembre 2016, grâce au financement de la BAD. Cette réunion s'inscrivait aussi dans le but de confier le projet à un développeur qui est Africa-50, une institution spécialisée chargée de la promotion et du financement privé des infrastructures en Afrique.

«La BAD a financé les études pour que ces projets sortent de terre. Nous sommes au bout de ce parcours. Nous étions en train de discuter sur les

différents types de financement qu'il faudrait avoir pour rendre ce projet opérationnel. Nous avons approché Africa-50, qui est un véhicule de financement et d'investissements de ce type de projets et c'est donc un partenariat public-privé (PPP) qui a été choisi pour la construction de ce pont», a souligné Jean Kizito Kabanguka.

Pour Jean Jacques Bouya, l'intérêt de nombreux opérateurs privés internationaux à participer au financement de ce projet est réel. «Il nous faut aller vite et passer des discussions aux actes. L'implication d'un outil essentiel comme Africa-50 est

une bonne chose dans la mise en œuvre, mais il faut qu'on le gère de manière cohérente pour arriver au résultat voulu», a-t-il déclaré. «S'engager dans un tel projet concrétise la volonté de sortir de la crise économique et financière en continuant d'investir dans les infrastructures, tout en limitant l'impact des investissements sur les finances publiques», a-t-il poursuivi.

En dehors du pont route-rail, les deux parties ont également abordé la question des travaux de développement du corridor 13 de l'Union africaine concernant la sous-ré-

gion Afrique Centrale. Dans la liaison Congo-RCA-Tchad, il s'agira d'avancer rapidement sur la construction du pont sur la Sangha et le raccordement reliant Pokola, dans le département de la Sangha, à la RCA sur une distance d'environ 500km.

Dans la perspective de trouver les moyens de mise en œuvre de ce projet, une table ronde qui regroupera le Congo et la RDC ensemble avec les partenaires financiers sera organisée en octobre prochain.

Aybienevie
N'KOUKA-KOUDISSA

Conférence participative «le Congo que nous voulons»

Réunir les idées pour accompagner son développement

Des jeunes venus de divers secteurs d'activité se sont réunis autour d'une initiative citoyenne appelée «Le Congo que nous voulons». Cette plateforme, dont l'objectif est de définir un meilleur cadre de développement du Congo, a été portée sur les fonts baptismaux le 2 mai dernier à Brazzaville au cours d'une conférence dite participative. Membres du Gouvernement, économistes, médecins, juristes, sociologues et bien d'autres praticiens des domaines variés se sont exprimés dans les différents panels sur des questions liées à la formation, la diversification économique, l'emploi des jeunes, la santé, l'environnement et aux antivaleurs.

Portée par Exaucé Ibam Ngambili, député de la deuxième circonscription électorale de Djiri (9^e arrondissement) à Brazzaville, l'initiative «le Congo que nous voulons» se veut une force de proposition pour améliorer les conditions de vie des Congolais et, partant, la conscientisation de la jeunesse aux enjeux du développement. Ces jeunes fédérés sont issus des milieux professionnels et éducatifs divers. Ils ont, pour ce faire, constitué un noyau de réflexion sur les questions telles, l'éducation et la formation; la diversification économique, entrepreneuriat et emploi des jeunes; santé, agriculture et environnement ainsi que la question de réformes. Un rapport synthèse de leurs travaux a été présenté aux participants et les thèmes développés ont fait l'objet des débats au cours de cette conférence.

Ce rapport a épinglé les différents maux ralentissant le développement notamment le manque de performance dans quasi-totalité des secteurs socioéconomiques, l'agriculture, la santé, l'éducation, l'artisanat, etc. Il a été également noté que ce n'est pas l'absence des ressources qui font

défaut, mais la mauvaise gouvernance des pouvoirs publics. Ainsi, plusieurs propositions ont été faites entre autres, la création des fonds de soutien pour l'entrepreneuriat juvénile, la lutte contre la corruption par des nouveaux mécanismes tels l'institution d'un numéro



Le coordonnateur de l'initiative

rés sur les efforts entrepris par l'Etat dans la lutte contre la pauvreté, l'amélioration du système éducatif, bref pour le

développement du pays. Firmin Kitsoro Kinzounza, un des panelistes, a relevé l'absence d'un leadership transformationnel chez les autorités politico-administratives et le déficit de vision dans la formation des jeunes. L'enseignement supérieur, dit-il doit former des entrepreneurs en lieu et place des diplômés destinés à un emploi salarial. Il appelle donc à l'édification d'une université de développement dont les finalistes seront aptes à transformer leur mémoire de fin d'études en business plan.

Esperancia
MBOSSA-OKANDZE



Vue des parlementaires à la conférence

vert ou simplement le respect des textes établis comme la déclaration des biens pour les personnes occupant les hautes fonctions publiques. Les panélistes ont évoqué, pour certains, les difficultés rencontrées dans l'application des textes et lois à l'instar du clientélisme, le tribalisme qui caractérisent l'administration publique. D'autres ont rassu-

Qui me répondra?

L'accès à l'eau potable et à l'assainissement est à l'ordre du jour de plusieurs rencontres internationales depuis 1992. D'ailleurs, le 22 mars a été décrété «Journée mondiale de l'eau» sur toute la planète. Au Congo Brazzaville, où s'approvisionnent les populations? Quels sont les problèmes de la qualité de l'eau et leurs conséquences? Quelles sont les actions menées pour améliorer cette situation?

A.NK.-K. (Brazzaville)

Tchad

La quatrième République sur fond de polémique

Promulguée récemment par Idriss Déby, la IV^e République au Tchad commence sur fond de polémique. Le serment confessionnel auquel ont été soumis les membres du tout premier gouvernement de constitution en fin de semaine écoulée, continue d'alimenter les divergences dans l'opinion publique. Au cours de la cérémonie, une ministre d'obédience chrétienne, Rosine Amame Djibergui, a refusé de prêter serment au nom de sa foi. Elle a été immédiatement remplacée. Une situation dans laquelle l'opposition s'est engouffrée pour brocarder le gouvernement.

L'ancien Premier ministre Joseph Djimrangar Dadnadji, passé aujourd'hui à l'opposition, estime qu'il n'est pas sérieux d'imposer le serment à des membres du gouvernement. «Le ministre, dit-il, est choisi par le président de la République à partir d'une relation de confiance totale. Si le président n'a pas confiance en quelqu'un, il ne le prend pas. Même si c'est un opposant qu'il



Rosine Amame Djibergui

est obligé de prendre, il y a quand même des mécanismes de médiation pour que l'opposant soit acceptable. Donc on ne recrute pas dans un gouvernement des gens dont on n'est pas sûr de la fidélité. C'est quand même mal aisé surtout dans un pays comme le nôtre qui est un pays laïc». L'opposant a en outre fait savoir que le serment n'est conforme que dans un cadre professionnel mais pas politique. Vendredi dernier, l'Union nationale pour le développement et le renouveau, le parti du chef de l'opposition, a indiqué qu'il ne «saurait entériner par un silence complice

les dérives de prestations de serments sur des bases confessionnelles». Elle «exige le retrait pur et simple des dispositions constitutionnelles qui font référence à la religion et qui risquent de mettre en danger l'unité nationale, déjà fragilisée par la mal-gouvernance».

Mercredi, la veille de la prestation de serment des membres du gouvernement, le clergé catholique a rappelé que le serment, tel que proposé, est contraire à la foi chrétienne. Mais le gouvernement y a fait la sourde oreille.

M.M.M

Cameroun

Roger Nkodo Dang garde la tête du Parlement africain

La sixième session de l'institution législative de l'Union africaine tenue, jeudi 10 mai dernier à Midrand, près de Johannesburg en Afrique du Sud où siège le Parlement panafricain (PAP), s'est achevée par le renouvellement des instances dirigeantes.

Sans surprise: le Camerounais Roger Nkodo Dang a été réélu à la tête de l'institution. Les assises ont connu la participation de parlementaires congolais parmi lesquels: Pierre Ngollo et Isidore Mvouba, respectivement présidents du Sénat et de l'Assemblée Nationale et Pascal Tsaty Mabiala, député, chef de file de l'opposition congolaise. Roger Nkodo Dang devra ainsi conduire l'assemblée consultative panafricaine pour un nouveau mandat de trois ans. Le Camerounais a remporté haut la main la course avec 133 voix contre 49 pour son principal challenger du Zimbabwe. Le président du parlement panafricain est le premier responsable politique et administratif de cette institution. Il supervise, avec quatre autres vice-présidents du bureau, l'administration parlementaire de l'institution. Il a également la charge de présider toutes les séances du PAP, à l'exception de celles des commissions permanentes.



Roger Nkodo Dang

Le président représente l'institution dans ses relations avec les organismes étrangers et participe aux travaux de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA), pour soumettre le rapport d'activités annuel du PAP et présenter son budget. A rappeler que le Maroc a marqué, lors de cette sixième session, son entrée officielle au sein cet organe stratégique de l'UA. Cinq députés marocains, représentant différentes formations, ont pris leurs sièges au sein du parlement panafricain après une cérémonie de prestation de serment lundi dernier. Cette institution a été créée en vertu de l'article 5 de l'Acte constitutif de l'UA et installée officiellement dans ses fonctions le 18 mars 2004. Ce parlement est régi par un protocole au Traité instituant la Communauté

économique africaine qui édicte les règles et principes de son fonctionnement. Chaque Etat membre est représenté au sein du PAP par cinq parlementaires issus de la majorité et l'opposition, dont au moins une femme, élus ou désignés par leurs parlements ou organes législatifs nationaux. Le PAP tient au moins deux sessions ordinaires par an. Il dispose de dix commissions permanentes dont les attributions couvrent tous les aspects de la vie politique, socio-économique, culturelle du continent. Son bureau est composé d'un président et de quatre vice-présidents représentant les cinq régions géographiques du continent.

Marcellin MOUZITA
MOUKOUAMOU

Etude Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET

Notaire à Pointe-Noire

Boulevard du Général DE GAULLE, dans l'enceinte de la Paroisse Saint-Pierre, en face de l'Institut Thomas SANKARA ; B.P.: 1520, République du Congo

SOCIETE OSM CREW MANAGEMENT CONGO

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle, au capital de 2.000.000 Frs CFA
Siège social: Rue Côte Matève – Espace d'affaires Ndjindji, Centre-ville, Pointe-Noire
RCCM CG/PNR/10 B 1439
République du Congo

Suivant Acte reçu par Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET, Notaire à la résidence de Pointe-Noire, en date du 24 avril 2018 dûment enregistrés aux Domaines et Timbres de Pointe-Noire Centre-ville en date du 30 Avril 2018, sous Folio 81/ N°2736, consistant en un Procès-verbal des décisions mixtes de l'associé unique de la société OSM CREW MANAGEMENT CONGO SARLU et qui a procédé aux résolutions suivantes :

1. le changement de gérant ;
2. le transfert du siège social.

A cet effet, les statuts de la société OSM CREW MANAGEMENT CONGO SARLU ont été modifiés et mis à jour suivant acte portant mise à jour des statuts dûment enregistré en date à Pointe-Noire du 02 mai 2018 sous Folio 087/39 N°2775, avec comme nouvelles caractéristiques :

- Siège social : Rue Côte Matève – Espace d'affaires Ndjindji, Centre-ville, Pointe-Noire ;

- Gérant : Monsieur SOUZA LIMA WALKER.

Dépôt légal : A été entrepris, le 02 mai 2018 au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, enregistré sous le numéro 18 DA 2056.

Pour Avis

Maître Areta Pascale Stella Ursula MOUELLET
NotaireIT Support Assistant
World Bank - Country Office - Congo Brazzaville

General Description:

The main duties of this role are defined around first level IT client service within the country office and follow task norms associated with ITIL standards for helpdesk service. Additional tasks include IT training for clients, asset management, and hardware repairs. This role requires frequent interaction with clients, desk-side IT coaching, and has a limited network administrator role. This is an entry level, IT support role where candidates are expected to have 3-5 years of experience. Recent university graduates who have attained a bachelor's degree in areas of IT or related disciplines, are encouraged to submit CVs for consideration. The work of this position requires general fluency in both English and French.

Duties and Accountabilities:

- Provides standard support for mobile devices including smart phones, tablets and laptops computers.
- Provides office level network administration, including routine troubleshooting.
- Installs, configures, and supports Bank-standard hardware and software.
- Provides technical support to office staff and visiting missions.
- Ensures that World Bank information and IT systems are protected in a manner consistent with information security policy, procedures and standards.
- Provides direction, support and training to clients. Helps clients solve IT problems.
- Facilitates preparation for videoconferences and other collaborative activities, such as Webex sessions.
- Manages all local IT assets and assists clients to manage data.

Essential Competencies:

- Information Technology diploma or university degree, preferably in Computer Science or related area, plus a minimum of 3-5 years of experience providing IT support or facilitating IT training in an end-user environment.
- Expresses thoughts and ideas effectively in oral and written communications in English and French.
- Works with technical material and translates material into layperson's terms.
- Ability to analyze information and draw accurate conclusions.
- Ability to apply problem solving strategies to evaluate and solve problems effectively.
- Copes effectively and is productive under normal work stress.
- Shows an understanding of other people's concerns, motives, feelings, strengths, and limitations.
- Ability to work cooperatively and collaboratively in a virtual team environment.
- Proficient knowledge and understanding of effective practices for dealing with clients in a variety of situations.
- Ability to provide basic assistance and training to other staff members.
- Basic ability to ensure the efficient operation of network components.

The World Bank is using a new application process for this job specifically, qualified candidates are asked to follow the detailed process noted below to apply for the position. CV and written messages should be submitted in English. Only selected candidates will be contacted. The deadline for applications is **May 31, 2018**.

To apply, please follow these directions:

Goto www.worldbank.org then near the bottom select: For Job Seekers: Jobs
Scroll down to middle and select link to Explore our 'Current Job Openings'.

Within the box 'New Application Experience!' goto Click [HERE](#) to see the vacancies available in the new job site. In the box 'Keyword or ReqID' enter [Req98](#) then Search. The vacancy for [Congo Brazzaville](#) will appear, select it and then follow process under 'Apply Now'.

Commentaire et Réflexion

«La Parole de Dieu, une richesse abondante comme la Terre»

En l'église Saint-Pie X de l'OMS, l'archevêque de Brazzaville, Mgr Anatole Milandou exhortait le Peuple de Dieu à se familiariser avec la Parole de Dieu en lisant et le méditant citant en exemple les frères et sœurs de l'Église Évangélique du Congo qui fréquentent régulièrement la Parole de Dieu. (Réf: La Semaine Africaine, n° 3785 du Mardi 24 Avril 2018, p 8). Le Père Sylvain V. Bamana, curé de Sainte-Rita Moukondo, constatait que les jeunes ne s'attèlent plus à la lecture de l'Évangile, de la Parole de Dieu (Réf: La Semaine Africaine, n° 3780, Vie de l'Eglise, p.13). C'est donc toute l'Eglise catholique congolaise qui réclame l'urgence, la nécessité et la joie de la lecture et de la méditation de la Parole de Dieu, bouclier et guide.

Unis à eux, que pouvons-nous dire, faire afin que la population catholique, nos paroissiens découvrent l'utilité de la Parole de Dieu dans la vie quotidienne, aient la facilité, le goût de la lecture et de la méditation de l'évangile? Certains paroissiens très sincères disent que, de la maison à l'église pour la messe, nous venons avec un cœur triste, confus ou alourdi par la vie de la cité. Nous voulons à la fin de chaque messe rentrer chez nous avec un cœur joyeux, libéré et éclairé. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Les homélies dominicales sont trop historiques, académiques ou philosophiques obligeant même des paroissiens à avoir un dictionnaire pendant la messe. Faisons réflexion à ce qu'ont

dit l'archevêque et le curé d'une paroisse, il sied que les prêtres expliquent clairement en termes simples que la Parole de Dieu est la source de toute prière chrétienne et la base de toutes les célébrations liturgiques, sacramentelles. Notre église, notre vie chrétienne ne peut rien être ni faire sans la Parole de Dieu. Ainsi, le chrétien, le paroissien doit commencer la prière personnelle, familiale ou communautaire par la Parole de Dieu (source d'inspiration, orientation, chemin, dialogue avec Dieu et la Vie), pour mieux faire face aux situations journalières. Nous pouvons continuer de les expliquer ce que nous dit le (SC) Sacrementum Constitutionum et le GIRM (Informations Générales sur le Missel Romain) que: le Confitéor, l'Homélie, la Prière

Abbé Ghislain Cheret Bazikila



Universelle et les Préfaces sont faites à partir de la Parole de Dieu (Liturgie de la Parole) dont l'évangile est le chef-d'œuvre, la lecture de pointe. Montrons aussi aux paroissiens que le Credo pendant chaque messe est en relation étroite avec la Parole de Dieu lue, méditée et prêchée du jour. A cet effet, les catholiques deviendront bien disposés à lire fréquemment et méditer régulièrement la Parole de Dieu chaque jour et chaque nuit. Nous aurions aussi voulu faire entendre la voix, l'enseignement de nos confrères sur l'importance de la lecture biblique. Saint-François de Paule nous dit que dans et pour la re-

cherche du salut de vos âmes et de vos corps, la Parole de Dieu est indispensable. Saint Isidore nous dit que la Parole de Dieu nous instruit et la prière nous purifie. Si nous pouvons faire les deux, c'est bien. Quiconque veut être toujours avec Dieu doit prier fréquemment et lire la Parole de Dieu régulièrement. Car, lorsque nous lisons, c'est Dieu qui nous parle. Lorsque nous prions, c'est nous qui parlons avec Dieu. Parler à Dieu avec sa Parole a des récompenses. Tous progrès viennent de la lecture et de la méditation de la Parole Divine. Ce que nous ignorions, nous l'apprenons par la lecture. Ce que nous avons appris, nous le convertissons par la méditation. La lecture des saintes Ecritures nous procure un double don: d'une part, elle forme l'intelligence; d'autre part, elle détache l'homme des vanités du monde et conduit à

aimer Dieu, le prochain et à faire le bien. Cependant, accompagnons nos paroissiens. Car, la lecture elle-même n'est pas toujours facile puisqu'elle demande des efforts sur comment comprendre la Parole de Dieu et quelle dignité ou valeur elle fait dans notre vie, notre situation. Il y a à faire de sorte que nos paroissiens trouvent le désir de vouloir comprendre ce qu'ils lisent afin qu'ils expriment ce qu'ils ont appris. Exhortons-les à une lecture courageuse. Soutenons-les. Effectivement, personne ne peut connaître le sens infini de la Parole de Dieu sans en avoir acquis une familiarité par une lecture fréquente et une méditation renouvelée. Il est écrit: «Aime la sagesse (Parole de Dieu) et elle t'élèvera. Elle te glorifiera si tu l'embrasses. Plus on fréquente assidûment la Parole Divine, plus on en comprend les richesses tout comme la terre. Plus on la cultive, plus elle porte de riches récoltes.» Alors, que nos paroissiens ne négligent pas la lecture et la méditation et la prière basées sur la Parole de Dieu pour compter seulement sur leur intelligence. La grâce de Dieu sanctifie l'intelligence qui ne néglige pas la Parole Divine. Saint Vincent Ferrier, prêtre, nous encourage dans les prédications et les exhortations, emploie un langage simple, clair pour tous (enfants et adultes, pauvres et riches, ignorants et intellectuels), le langage d'un entretien pour expliquer en détails ce qu'il faut faire. Au

lieu d'un langage complexe, exhorter en un langage familier. L'homélie vient du mot «Home-Ly= Home = Maison, Foyer, Famille, et Ly = de la manière de la famille comme un père, une mère de famille entretient avec ses enfants. Autant que possible, donne des exemples, afin que, le paroissien, chargé de telle négligence ou paresse, se sente atteint comme si tu prêchais pour lui seul. Mais parlons-lui avec tendresse et charité comme une mère cherche généreusement à délivrer, ramener ses chers enfants de la faute et espère voir leur progrès. De façon pratique, les laïcs ou paroissiens peuvent avoir besoin des recollections paroissiales ou diocésaines sur la lecture et la méditation de la Parole de Dieu; la formation des responsables (bureaux des mouvements) sur le service/liturgie de la Parole de Dieu; et la création d'un atelier sur la lecture biblique pour les jeunes avec l'aide des religieuses et religieux. Chaque curé ou aumônier pouvait faciliter la tâche en proposant une liste des références/ textes de lecture bibliques à faire durant le mois ou l'année. Quand des laïcs et laïques sont expérimentés en la lecture et la méditation biblique, ils seront capables de créer, d'élaborer et d'animer des exposés et conférences ou de composer des chants sur divers thèmes pastoraux comme en Europe. La Parole de Dieu fait porter des fleurs dans des situations de vie. (Sainte Agnès de Montepulciano (Italie). Elle est une richesse à cultiver comme la terre (Saint Isidore).

Abbe Ghislain Cheret BAZIKILA, USA

INGÉNIERIE & MATÉRIEL INFORMATIQUE

Quantités limitées

OFFRE SPÉCIALE

DELL E514dw

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 2400 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, Wi-Fi
- Vitesse d'impression : 19 ppm

~~192 000^{FCFA}~~
130 000^{FCFA}

Réf.19020405

DELL B5465dnf

- Imprimante - multifonction - monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, LAN, hôte USB
- Vitesse d'impression: 70 ppm

~~739 000^{FCFA}~~
290 000^{FCFA}

Réf.19020406

DELL 2150cn

- Imprimante laser couleur
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, port Ethernet
- Vitesse d'impression : 23 ppm

~~415 000^{FCFA}~~
300 000^{FCFA}

Réf.19020348

DELL B2360dn

- Imprimante laser monochrome
- Formats : A4
- Résolution : 600 x 600 ppp
- Interface : USB 2.0, Gigabit LAN
- Vitesse d'impression : 40 ppm

~~313 500^{FCFA}~~
100 000^{FCFA}

Réf.19020150

DELL B1260

- Imprimante laser monochrome
- Format : A4
- Résolution : 1200 x 1200 ppp
- Interface : USB 2.0, Ethernet
- Vitesse d'impression : 28 ppm

~~173 500^{FCFA}~~
100 000^{FCFA}

Réf.19020267

Une marque **OFIS**

www.ofis-ois.com

(+242) 06 600 0000

info@ofis-ois.com

IN MEMORIAM

15 mai 2016-15 mai 2018

Il y a deux ans que notre chère maman, Mme MAVOUNGOU, née Marie Louise TATY, a été rappelée à Dieu. En cette date anniversaire, Mme DOKO, née Ernestine MAVOUNGOU MASSANGA, informe les parents, amis et connaissances que des messes d'action de grâces seront célébrées, dimanche 20 mai 2018, respectivement à Brazzaville, Pointe-Noire, Libreville et Paris, pour le repos de son âme.

Maman, nous t'oublierons jamais!

1^{ère} PME Congolaise de Livraison Express depuis 1992.

G'BOX SERVICES

Une Nouvelle équipe qui vous offre :

- + De Dynamisme
- + De Professionnalisme
- + De Réactivité
- + De Sécurité
- + De Satisfaction clients

NOS METIERS

- ✓ Livraisons Express Nationales
- ✓ Livraisons Express Internationales
- ✓ Fret Aérien
- ✓ Fret Routier
- ✓ Fret Maritime
- ✓ E-Commerce

NOTRE FORCE, NOTRE RÉSEAU

- + De 14 agences dans tout le territoire national

NEW FORMULA
POWERED BY **SAP Business One**

Service Clients :

Direction générale Brazzaville : Centre ville en face de la mairie centrale.
Agence Pointe noire : Centre ville Rond point kassai en face du Centre Culturel Français.
Contact2017@gxinternational.net • www.gxinternational.net
(+242) 05 550 10 73 - (+242) 05 301 02 38

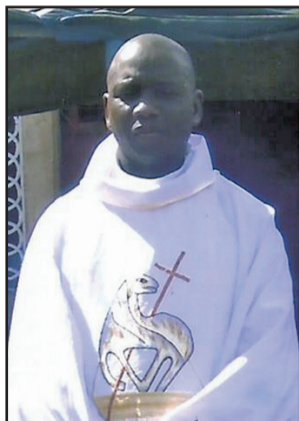
Nos Partenaires

Paroisse Saint-Joseph de Kinkembo (Diocèse de Kinkala)

Mgr Louis Portella Mbuyu a installé dans ses fonctions l'abbé Parfait Diandanga

Les tamtams ont vibré dimanche 22 avril 2018, quatrième dimanche du temps de Pâques, à la paroisse Saint-Joseph de Kinkembo, village à cheval entre Mindouli et Kimbedi, dans le département du Pool. Dans le souci de pérenniser la joie de la résurrection auprès de toute la chrétienté paroissiale, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, a effectué dans le cadre de son calendrier pastoral en cette année 2018, une visite pastorale à la paroisse nouvellement créée. L'accueil qui lui a été réservé était à la hauteur de l'événement.

C'était aux environs de 15h 30 que Mgr Louis Portella Mbuyu a foulé le sol de Kinkembo. Dans la délégation conduite par l'évêque, il y avait les abbés Arnel Missamou, économiste du diocèse de Kinkala, Judaël Magnet, curé de la paroisse Saint-Thomas de Loulombo, Vivien Julien Lepers Makoundou, vicaire de la paroisse Notre-Dame des Monts de Mbanza-Nganga, Salomon Clausel Mambou, vicaire de la paroisse Les Saints Martyrs de l'Ouganda de Mindouli, Brice Moustienkoué, diacre à Mindouli, Christian Katoudi, stagiaire pré diaconal à la paroisse Saint-Thomas de Loulombo, des religieuses et des frères de Campagne, sœurs Sylvie Boundzeki, de la Congrégation Marie Madeleine Postel, Nellie Nkoua, de la Congrégation des sœurs de la Divine Providence de Ribeauvillé, etc. Depuis la fondation de la communauté Saint-Joseph de Kinkembo par l'abbé Félix Pérel en 1966, la paroisse ne semble pas avoir connu une telle joie! C'était un événement religieux, mais aussi culturel car la présence de la diaspora venue de Brazzaville et Pointe-Noire a rehaussé l'éclat de la cérémonie. La nuit du samedi a été agrémentée par des contes, des



Abbé Parfait Diandanga

conférences où on a retracé l'histoire du village et de la paroisse Saint-Joseph, ensuite, vie et témoignages de l'abbé Félix Pérel et enfin la vie de Saint Joseph, patron de la paroisse. C'était un moment fort, après une année de crise dans le département du Pool, qui a réuni toutes les confessions religieuses du village. La soirée était animée par le groupe «NDARA» de Pointe-Noire. Par ailleurs deux moments importants ont marqué la cérémonie du dimanche. L'évêque a procédé à la bénédiction de la grotte le samedi. Par la suite, le dimanche il a béni l'église et le tabernacle. Enfin, il a installé le nouveau curé, l'abbé Parfait Diandanga.



Mgr Louis Portella Mbuyu bénissant la grotte Mariale de Kinkembo

S'appuyant sur les textes liturgiques du jour (Ac 4, 8-12; 1 Jn 3, 1-2 et Jn 10, 11-12) l'évêque a rappelé l'essentiel de la vie chrétienne; qu'il est impossible d'aimer Dieu sans aimer son prochain. «Dieu, a-t-il dit, nous a créés à son image et à sa ressemblance parce qu'il nous a aimés. Il a voulu ainsi nous rendre capables d'aimer comme lui qui est amour... C'est pourquoi nous devons prendre conscience que la vocation innée et fondamentale de l'homme, c'est l'amour.» «Si vraiment, nous sommes ressuscités avec le Christ, pourquoi laissons-nous la haine, la rancune, le désir de vengeance dominer nos cœurs et nous pousser à des comportements indignes de notre qualité d'enfants de Dieu.» Après l'action de grâce, Florian Nakoundila, membre du comité d'organisation, a remercié l'évêque pour avoir accepté que la communauté de Kinkembo, après plusieurs années, devienne une paroisse. Il a remercié le sous-préfet et le maire de Mindouli pour leur

présence à la cérémonie. L'évêque à son tour, a témoigné de sa gratitude d'abord à l'endroit du nouveau curé pour l'accueil qui lui a été réservé, aux autorités administratives de la circonscription de Mindouli pour les efforts consentis pour le retour de la Paix et la sécurité dans le département du Pool; aux ex-combattants (ninja-nsi-loulou). Il a surtout exhorté la chrétienté de Kinkembo à prier pour cette nouvelle paroisse, qui aurait dû accueillir son curé et devait fonctionner depuis l'année passée, se développe et porte beaucoup de fruits. De soutenir ainsi le nouveau curé dans l'exercice de son ministère au sein de la paroisse Saint-Joseph de Kinkembo, partout où le besoin se fera sentir pour la grande gloire de Dieu et le salut des hommes. Enfin, un repas a été offert à tous les invités. La cérémonie a pris fin sous une petite pluie, signe de bénédiction pour la nouvelle paroisse.

Vivien LOUBILOU (Stagiaire pré diaconal)

Réflexion

Méditation sur Galates 5, 16-26

Provocation malveillante, moquerie inspirée par la jalousie, médisance, calomnie, conspiration, coups bas, paresse spirituelle, plaisir dans la souffrance du prochain, chacun pourra ajouter d'autres antivaleurs... "Je vous l'ai déjà dit et je le répète: ceux qui font ces choses-là, n'hériteront pas du royaume de Dieu" (Gal 5, 21b).



Aubin Banzouzi

Or, tous, nous voulons hériter du Royaume promis. Mais ce Royaume commence dès ici-bas en acceptant Jésus dans notre vie à travers les sacrements comme seul Seigneur et Sauveur (Jn1, 11-12). Pour demeurer en Christ, en effet, la Parole de Dieu nous exhorte à vivre comme des spirituels (Gal 5,25), c'est-à-dire à persévérer toute notre vie dans la pratique de foi des exercices spirituels qui revigorent l'action de l'Eglise: messe, liturgie des heures, méditation quotidienne de la Parole, prières personnelles et en église avec les autres, afin de conserver la flamme de la foi, de l'espérance et de la charité (Ep 5, 19-20).

Le Seigneur nous éclaire à travers sa Parole qui se présente, aujourd'hui, comme un thermomètre, pour nous aider à mesurer la qualité de notre communion avec Lui. En dehors de l'aisance dans le respect du décalogue (les dix commandements) qui est signe de docilité à l'Esprit Saint, nous pouvons aussi jauger notre qualité de vie spirituelle si les vertus qui manifestent la présence de l'Esprit de Dieu transparaissent à travers notre témoignage de vie; il s'agit de l'amour, la joie, la paix, la largeur d'esprit, la serviabilité, la bonté, la confiance en Dieu et aux autres, la sérénité et la tempérance (Ga 5,22). Autant que nous aspirons, pour l'édification de tous, à d'autres dons spirituels comme la sagesse, le discernement, le zèle de la foi, la piété, le conseil, le don de la prière, etc.... nous demanderons tout de même à l'Esprit de Dieu de nous rendre vertueux et irréprochables dans notre conduite, afin que, comme chrétiens, nous ne soyons pas des occasions de chute autour de nous. Prions sans cesse les uns pour les autres. Et soutenons-nous davantage suivant le triptyque: «Tous pour chacun, chacun pour tous, ensemble pour la gloire de Dieu».

Aubin BANZOUZI

Congrégation salésienne de Don Bosco (Paroisse Saint-Charles Lwanga de Makélékélé)

Une messe pour honorer la mémoire du père Yvon Reaudin

Rappelé à Dieu, le dimanche 15 avril 2018, à Guebwiller, en France, après une vie bien remplie au service des jeunes et de la mission, le père Yvon Reaudin, salésien de Don Bosco, ancien curé de la paroisse Saint-Charles Lwanga de Makélékélé, a été inhumé le jeudi 19 avril 2018, au caveau familial du cimetière de La Chesnay, après la messe de requiem en la basilique de Guingamp, en France. Pour honorer sa mémoire, une messe a été célébrée en l'église Saint-Charles Lwanga de Makélékélé, jeudi 26 avril 2018. Présidée par Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, l'eucharistie a été concélébrée par le père Frédéric Mbayani, curé de la paroisse, et onze prêtres, dont ceux de la famille salésienne et ceux exerçant leur ministère dans l'archidiocèse de Brazzaville.

C'est le père Frédéric Mbayani qui a prononcé l'homélie dans laquelle il a dépeint les grands traits fondamentaux de la vie missionnaire et pastorale de l'illustre disparu. «Le père Yvon Reaudin est passé dans notre vie, dans celle de l'Eglise, en faisant le bien. Dans le visage de ce prêtre, vous trouverez le visage d'un ami, d'un frère, d'un père. Au fur et à mesure que les jours passent, vous vous retrouverez dans votre mémoire: la vraie celle du cœur, telle conversation, un sourire, un conseil, un mot qui vous a pacifié, une réflexion qui vous a redonné espoir ou qui vous a rapproché de Dieu.»



Père Yvon Reaudin

fait savoir le prédicateur qui a poursuivi en ces termes. «Un visage ouvert, accueillant, apaisant et apaisé. Un regard



Une vue de l'autel pendant la messe

qui ne vous juge pas mais qui vous aime. Un sourire qui n'est pas une grimace, mais qui vous invite à la joie, une parole qui n'est pas une sentence, mais qui calme tous les maux de l'existence qui parfois nous terrassent et nous anéantissent. Un visage, un regard, un sourire, une parole: tout cela le père Yvon l'a été pour nous, à la suite du Seigneur, il a voulu semer du bonheur, des histoires partout autour de lui.» Né le 22 février 1940 à Lannion, père Yvon Reaudin a émis ses premiers vœux le 4 septembre 1959, il y a 59 ans.

Il a été ordonné prêtre le 21 décembre 1966, il y a 51 ans. Au sujet de son parcours de missionnaire au Congo, il est à noter que de 1982 à 1986, il a été vicaire puis curé à Saint Jean Bosco de Pointe-Noire, de 1986 à 1988, il a été à Paris-Monte Cristo, paroisse Sainte Anne, de 1988 à 1990, il a été curé à la paroisse Saint-Michel de Nganguoni, dans l'archidiocèse de Brazzaville, de 1991 à 1997, curé à Saint-Charles Lwanga de Makélékélé, avant de devenir de 1997 à 2001, directeur du Scolasticat salésien à Lomé

Diocèse de Ouesso

Publication de bans

Mgr Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, a la joie de faire part aux communautés paroissiales du diocèse, aux paroisses d'origine des candidats, aux personnes qui les connaissent, de l'appel à l'ordination sacerdotale des diacres: Guy Hermann Ekessely, Bérangé Charlemagne Bouesso, Ulrich Mikouoh Nzeuh et de l'appel à l'ordination diaconale des séminaristes: Lys Mockoko, Julien Murekezi, Grâce Jasnel Manima (pour l'Archidiocèse de Brazzaville). Ces ordinations sont prévues le samedi 30 juin 2018, à la cathédrale Saint-Pierre Claver de Ouesso. Le Droit de l'Eglise rappelle aux fidèles qu'ils sont tenus de révéler, avant l'ordination, à l'évêque du diocèse ou aux curés des ordinands, les empêchements à ces Ordres sacrés dont ils auraient connaissance (Canon 1043). L'évêque de Ouesso recommande de porter dans les prières les ordinands que le Seigneur appelle à travailler dans sa moisson et dans le diocèse.

(Togo), et de 2001 à 2004, de nouveau, curé à Saint-Charles Lwanga de Makélékélé, dans l'archidiocèse de Brazzaville. La fin de la messe a été marquée par les interventions du père Joseph Khonde, salésien de Don Bosco, qui au nom de la famille salésienne, a témoigné sur la vie de l'illustre disparu, en publiant les souvenirs qu'il garde de la vie de cet intrépide missionnaire. A sa

suite, le curé de Saint-Charles Lwanga a également apporté sa part de témoignage sur la vie du père Yvon Reaudin. Intervenant en dernier, l'archevêque a remercié tous les participants à la messe, les prêtres venus pour honorer la mémoire du père Yvon Reaudin qui a longuement œuvré dans l'archidiocèse de Brazzaville.

Gislain Wilfrid BOUMBA

UBA célèbre l'Afrique et honore son personnel lors de l'édition 2018 du prix CEO Awards



C'était une soirée glamour pleine d'une excitation électrisante. Le groupe financier panafricain, United Bank for Africa (UBA), a une fois de plus réuni un public extraordinaire provenant de toute l'Afrique lors de l'édition 2018 du prix UBA CEO Awards.

L'événement, qui s'est déroulé à Eko Hotels & Suites à Lagos au Nigéria, est le sujet de toutes les conversations et a fait le buzz sur les médias sociaux et les membres du personnel, leurs clients et amis se sont tous immergés dans les célébrations de cette soirée spéciale. UBACEO Awards reste l'un des événements annuels les plus prisés du calendrier du divertissement à Lagos. Dans sa 10^e année depuis sa création en 2008, l'événement ne cesse de prendre de l'ampleur et de s'améliorer. Le thème de la soirée, Célébration de l'Afrique couvre une célébration par la banque panafricaine de la riche histoire et culture du conti-

nent. La présence de UBA dans 20 pays africains et à Londres, Paris et New York explique la présence à l'événement d'un public culturellement diversifié. La Banque y a également poursuivi la promotion de ses valeurs fondamentales d'esprit d'entreprise, d'excellence et d'exécution, car les membres du personnel qui avaient fourni des performances extraordinaires au cours de l'année ont été récompensés et célébrés tout au long de la soirée. Le Président du Groupe UBA, M. Tony Elumelu, présent à l'événement aux côtés de sa charmante épouse, Dr. Awele, a, lors de son interview sur le tapis doré, déclaré que la banque a choisi ce jour pour récompenser le personnel qui a travaillé dur pour que la société reste une institution finan-



De la gauche vers la droite, M. Kennedy Uzoka Président Directeur General du groupe UBA (et son épouse) et M. Tony Elumelu, Président du conseil d'administration du groupe UBA (et son épouse)

cière de premier plan sur le continent. "C'est le moment de récompenser la dignité, le travail et l'excellence dans l'exécution, et de montrer à tous les membres du personnel dans le monde entier qu'ils sont très appréciés pour leurs contributions", a déclaré Elumelu. Le DG du Groupe, Kennedy Uzoka, qui a félicité les lauréats des différents prix dans les différentes catégories, les a chargés de continuer à travailler dur et à exhiler les

valeurs fondamentales de UBA. Il a réitéré que le client est l'employeur et que tout le personnel doit se concentrer sur l'assurance constante d'excellents services. Il a déclaré: "Chaque année, notre tradition est d'apprécier nos employés qui ont fait de leur mieux et sont allés bien au-delà de l'appel du devoir pour offrir d'excellents services à la banque et, par extension, aux clients. Comme vous le savez, UBA a promu environ 47% de son personnel au

cours des douze derniers mois, ce qui est très rare dans notre secteur. C'est une déclaration de notre engagement envers les employés". Plus loin, M. Uzoka a déclaré: "Nous savons que lorsque vous êtes récompensé(e), vous serez motivé(e) pour en faire plus, alors je vous encourage tous à faire de votre mieux et à rester concentré(e) sur la satisfaction des clients, c'est la raison pour laquelle nous sommes là". Étaient présents des capitaines d'industries, des magnats des médias, des stars de Nollywood, de hauts fonctionnaires et politiciens dont le Président du Groupe Dangote, Alhaji Aliko Dangote, le Président de Forte Oil, Femi Otedola, le Président de la Chambre du commerce et de l'industrie de Lagos, Chief (Mme) Nike Akande, l'ancien Gouverneur de l'État d'Ekiti, Otunba Niyi Adebayo et sa femme Angela, l'éditeur du magazine

Ovation, Dele Momodu, le chef de la majorité à la Chambre des représentants, Femi Gbajabiamila, la DG de Ebony LifeTV, Mme Mo Abudu, et quelques stars de Nollywood, Richard Mofe Damijo, Omotola Jalade Ekehinde, Omoni Oboli. Également présent pour honorer UBA lors de l'événement étaient l'ancien commissaire aux finances de l'État de Lagos, Wale Edun, le DG de Financial Derivatives Company Limited, Bismarck Rewane, le DG de Airtel, Segun Ogunsanya, parmi de nombreux autres. Les performances phares de célèbres vedettes comme Olamide, Flavor, Kiss Daniels, Styl Plus et Falz le Bad Guy ainsi que la comédie hilarante de Basketmouth n'ont pas manqué d'éloigner le personnel et les invités de leurs sièges pour le grand bonheur des personnes présentes.

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE N°316/2018/BZ-C

N°...../MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	19293 du 19-03-18	Sect -, bloc - ; Pile 8 ; Sup : 2.400,12m ²	LIFOULA	POOL	HOUANDI Arnaud Man
02	19276 du 14-03-18	Sect -, bloc - ; Piles 1,2,3,4,5,6,7,8,9 et 10 ; Sup: 4.000,00m ²	KINTELE	10-BZV	EMBABA Léa Chantal
03	17098 du 05-12-17	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup: 328,12m ²	RUE PEUT ETRE (QUARTIER DOMAINE)	9-BZV	OLLANDZOBO MOUOLEA Sylvanie
04	16966 du 25-10-17	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup: 643,50m ²	QUARTIER OBANGUI	CUVETTE	BOKOUANGUI NGOMBE Véronique
05	16965 du 25-10-17	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup: 500,00m ²	QUARTIER OBONDO	CUVETTE	BOKOUANGUI NGOMBE Véronique
06	19244 du 25-01-18	Sect P3, bloc 63 ; Pile 12 ; Sup: 215,23m ²	65, RUE BAYAS	3-BZV	SOGORE BOYAGUI
07	19298 du 20-03-18	Sect P8, bloc 157 ; Piles 2 et 3 ; Sup: 588,05m ²	13, RUE LOUDIMA	4-BZV	MPARA Eugène Alain Yves Aigan
08	10657 du 04-08-14	Sect -, bloc - ; Piles 1 à 5 et 17 à 20 ; Sup: 4.000m ²	VILLAGE Terre IBINA	POOL	ELINGABATO née BONDIOMBOU Albertine
09	10658 du 04-08-14	Sect -, bloc - ; Piles 1 à 8 et 13 à 20 ; Sup: 6.400m ²	VILLAGE NGANTSOU (MALOUKOU)	POOL	ELINGABATO IBARA Jean OTSOUNDOU Aymard
10	19348 du 04-04-18	Sect P9, bloc 41 ; Pile 11 ; Sup: 156,91m ²	26, RUE MOULEKE (QUARTIER 55)	5-BZV	NGANDONGO Aliby Yvie Maguy
11	19252 du 26-01-18	Sect P3, bloc 100 ; Pile 6 ; Sup: 353,40m ²	23, RUE MBAKANS	3-BZV	WALY DIAWARA
12	19313 du 27-03-18	Sect -, bloc - ; Pile 10 ; Sup: 400,00m ²	KINTELE COMMUNE	POOL	NGO Armel
13	19264 du 31-01-18	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup: 400,00m ²	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER KINTELE)	POOL	ANDZOUANA Marissa
14	19307 du 23-03-18	Sect CH, bloc 34 ; Pile 20 ; Sup: 309,28m ²	RUE NON DENOMMEE	9-BZV	BANDENGA Odette
15	16087 du 31-08-17	Sect P4, bloc 31 ; Pile 3 ; Sup: 754,89m ²	84, RUE GAMBOMA	4-BZV	Enfants NGOMA: François, NKOKOLO B, Marcel, Charles et MANIONGUI E.
16	19265 du 02-02-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 924,00m ²	QUARTIER NDIBOU	POOL	NGAKOSSO Vercing Nodin
17	19301 du 21-03-18	Sect -, bloc - ; Pile 11 ; Sup: 400,00m ²	KINTELE (VILLAGE NGOBALI)	POOL	DIAFOUKA Steen Charitable Chrysanthème
18	13795 du 15-12-16	Sect A, bloc 29 ; Pile 2 ; Sup: 6.022,50m ²	QUARTIER OMBONDO	CUVETTE	PEREIRA Serge
19	19221 du 22-02-18	Sect P10, bloc 50 ; Pile 9 ; Sup: 202,16m ²	33BIS, RUE TSABA	4-BZV	NIANGADO SEYDOU
20	11034 du 23-09-14	Sect BZ (ex V), bloc 77 ; Pile 21 (ex 11) ; Sup: 286,79m ²	5, RUE MOUANGUE (QUARTIER 68 MAMAN MBOUALE)	6-BZV	NTSIENEMONI née OTSIMI Véronique
21	19356 du 05-04-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 25.000,00m ² soit 2ha 50a	VILLAGE YIE	POOL	OKO-LOSSAMBO BANALAPOSSA
22	11192 du 20-10-14	Sect BD3, bloc - ; Pile 15 ; Sup: 357,54m ²	20, AVENUE SŒUR PONTINE (MATARI - NKOMBO)	9-BZV	OPANDET Jodi Dimitri G. et OPANDET Jodia Germina G.
23	19297 du 13-02-18	Sect BD4, bloc 116 ; Pile 8 ; Sup: 631,33m ²	19, RUE SŒUR PONTINE	9-BZV	Enfants OPANDET: Gilbert Dimitri Jodi, Jodia Germina G. et Jovy G. D.
24	10364 du 25-06-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 46.463,00m ²	VILLAGE YIE	POOL	MOBEBELE Lucas
25	10553 du 22-07-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 83.517,72m ² soit 8ha35a18ca	VILLAGE YIE	POOL	MOBEBELE Lucas
26	19355 du 05-04-18	Sect P11, bloc 9 ; Pile 1 ; Sup: 272,40m ²	1226 BIS, RUE NKOUAMA	5-BZV	DONGOU Armel Sylvier
27	17059 du 24-11-17	Sect BF, bloc - ; Pile 13 ; Sup: 400,00m ²	RUE OYEBA (MASSENGO)	9-BZV	MORAPOSSA Emilienne
28	19341 du 03-04-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 600,00m ²	KINTELE	POOL	NGAMA Georgette
29	13370 du 14-10-15	Sect P13, bloc 152 ; Pile 17 ; Sup: 214,44m ²	93BIS, AVENUE JACQUES OPANGAULT	5-BZV	MOUAMPEPO Jeannette
30	19261 du 08-03-18	Sect P3, bloc 91 ; Pile 5 ; Sup: 326,72m ²	74, RUE BANDAS	3-BZV	MAMADOU Sacko
31	19260 du 08-03-18	Sect P2, bloc 5 ; Pile 7 ; Sup: 166,98m ²	61BIS, RUE BANZIRIS	3-BZV	SACKO SEKOU Dit Maba
32	19282 du 15-03-18	Sect P8, bloc 29 ; Pile 8 ; Sup: 333,50m ²	39BIS, RUE ABOLO	4-BZV	BIABARO Ergitte Fallone
33	19363 du 11-04-18	Sect I, bloc 45 ; Pile 11 (ex270ter) ; Sup: 548,53m ²	8TER, RUE ALLEE DES ACACIAS CENTRE-VILLE	2-BZV	DIRAT AGOMBI Princia Merveille
34	19250 du 25-03-18	Sect CG, bloc 111 ; Pile 2 ; Sup: 300,04m ²	3, RUE ENDZONGO	9-BZV	Albert Almy DIMI
35	19248 du 25-01-18	Sect P10, bloc 170 ; Pile 9 ; Sup: 228,32m ²	61BIS, RUE NKOUAMA	4-BZV	Jean de Dieu DITUKU LUSUMBI
36	19251 du 25-03-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 208,61m ²	VILLAGE DJIRI	POOL	MOMBONDE MAMBOULI Dariase
37	19415 du 19-04-18	Sect P13C, bloc 27 ; Pile 2 ; Sup: 372,86m ²	QUARTIER CITE DES 17	7-BZV	OSSEBI OKOUO Gerson
38	2767 du 24-07-15	Sect AN, bloc 118 ; Pile 6 ; Sup: 200,15m ²	18BIS, RUE KINGOUE (LA POUDERIERE)	4-BZV	KIBANGOU Jean Eloï
39	19389 du 16-04-18	Sect P8, bloc 143 ; Pile 08 ; Sup: 138,26m ²	180, RUE LEKANA	4-BZV	Enfants NDINGA: Philo-Horeb, Melissa-Prunette, Juste-Lumière et Anaise-Lise
40	19392 du 16-04-18	Sect P14B, bloc 57 ; Pile 1 ; Sup: 865,32m ²	1, RUE OMBELE	6-BZV	OBA Pierre Mignon
41	19339 du 03-04-18	Sect P7, bloc 29 ; Pile 16 ; Sup: 257,17m ²	29, RUE LEKANA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Enfants DIATHA NTONDELE Christel
42	19408 du 18-04-18	Sect -, bloc - ; Pile 14 ; Sup: 400,00m ²	KINTELE	POOL	OTSOMOTO Address Rodney
43	19404 du 17-04-18	Sect P3, bloc 67 ; Pile 13 ; Sup: 421,68m ²	99, RUE BAYA	3-BZV	N'GATALA Jacques
44	19414 du 19-04-18	Sect AN, bloc 23 ; Pile 6 ; Sup: 594,88m ²	EX LA FERME (O.G.B)	7-BZV	Enfants OSSEBI : BAZZA Tony S, OKOUO Chloé M et DOUNIAM Eloit K.
45	19253 du 05-03-18	Sect P8, bloc 192 ; Pile 5 (ex 4) ; Sup: 346,86m ²	156, RUE FRANCEVILLE	4-BZV	Enfants BONKIELE : Gladys Patience, NDEBA Francis et Esther Pamela

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 03 Mai 2018
L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio TSOEWELA

Pr Charles Gombe Mbalawa, oncologue:

«Le dépistage est le moyen idéal de lutte contre le cancer»

Prélude au lancement des activités de la Fondation Noévy Itoua, dont la lutte contre le cancer est au centre des actions, le Professeur Charles Gombe Mbalawa, oncologue, a prononcé le 30 avril dernier, dans la salle de conférence du réctorat de l'Université Marien Ngouabi à Brazzaville, une leçon inaugurale relative à cette maladie. C'était devant un auditoire composé d'étudiants, d'universitaires, de médecins, de membres d'ONG de lutte contre le cancer et le président de la Fondation Noévy Itoua, Bruno Jean Richard Itoua. Le cancer, a-t-il dit, doit être dépisté et diagnostiqué tôt pour augmenter les chances de guérison et réduire les coûts du traitement qui sont élevés.

Le Pr. Charles Gombe Mbalawa a circonscrit l'assistance sur la nature du cancer. C'est une maladie grave, non contagieuse, répandue dans le monde et formée à la suite d'une multiplication anarchique des cellules anormales. C'est aussi une maladie dont l'évolution se fait de façon inaperçue, car il lui faut à peu près quatorze ans pour pouvoir se manifester. Pendant cette période, la multiplication est silencieuse; il n'y a pas de signe. Et la personne atteinte ne se sait pas malade. Conséquence, les malades arrivent tardivement à leur première consultation hypothéquant les chances de guérison. Le cancer affecte pratiquement tous les organes du corps humain et touche aussi bien les hommes que les femmes et les enfants. C'est pourquoi, l'on parle fréquemment des cancers plutôt que de cancer.

Le premier oncologue congolais s'est appuyé dans son propos sur le cancer du côlon. Ce type de cancer affecte le fonctionnement de l'appareil digestif spécifiquement les intestins et se place à la cinquième place des cancers dans le monde après ceux du sein ou du col de l'utérus. Il atteint les

personnes de moins de 35 ans en Afrique contre celles de plus de 55 ans en Europe. Ce qui en fait un cancer particulièrement africain, a relevé le Pr. Gombe. C'est aussi ce cancer qui est à l'origine de la création de la Fondation Noévy Itoua, du nom d'une Congolaise décédée des suites de cette pathologie.

Embrayant sur le profil du cancer en général, le Pr. Charles Gombe Mbalawa a indiqué que des facteurs internes et externes sont à l'origine de la maladie. Dans le premier cas se trouvent l'hérédité et la dépression immunologique. En ce qui concerne l'hérédité, le conférencier a témoigné qu'en 40 ans le pourcentage des cancers dus à ce facteur est passé de 5 à 15%. La dépression immunologique, entendue comme affaiblissement des capacités du corps de se défendre naturellement, peut être acquise (comme avec le VIH/Sida) ou congénitale.

Les facteurs externes sont notamment les rayonnements des substances radioactives comme ceux émanant des activités nucléaires, l'emprise des substances chimiques à l'instar de la cigarette et enfin l'invasion des micro-organismes (virus, bactéries, parasites)



Le présidium pendant la conférence: le Pr. Charles Gombe Mbalawa

dans le corps ou simplement le fait de manger des aliments à forte teneur cancérigène tels les graisses, fritures ou l'alcool. Comme toutes les maladies la prévention vaut mieux que le traitement curatif. Avec le cancer, ce précepte vaut tout son pesant d'or. Sensibiliser et dépister reste la meilleure façon de combattre cette pathologie. A propos de la sensibilisation, l'orateur a fait remarquer que c'est à ce stade que les Fondations et autres ONG de lutte contre le cancer occupent une place prépondérante. Le message doit passer afin que chacun sache, qu'est-ce que c'est et que faut-il faire. La sensibilisation doit être suivie du dépistage, lequel permet de découvrir la maladie se trouvant encore à un stade précancéreux, puisqu'il n'y a pas encore, à ce niveau, de cancer proprement dit. Deux éléments peuvent, par ailleurs, être des signes annonciateurs d'un cancer: l'augmentation anormale de la taille d'un organe et le saigne-

ment du corps en dehors des menstrues chez la femme. Le traitement curatif se fait généralement à travers la chirurgie, c'est-à-dire l'ablation de la tumeur, la chimiothérapie, l'utilisation des médicaments spécifiquement anticancéreux, la radiothérapie, le fait d'utiliser des rayonnements afin de brûler la maladie là où elle est. Quelque fois, il est fait usage du laser pour faire le même acte. Mais les médicaments anticancéreux, a-t-il prévenu, coûtent chers. Un flacon de dix millilitres d'un anticancéreux peut coûter 1.200.000 F.CFA. Le cancer s'avère ainsi un véritable problème de santé publique nécessitant la mobilisation de tous. L'apport des Fondations et autres ONG de lutte contre la pathologie devient indispensable pour juguler ce fléau au moyen de la sensibilisation et du dépistage car, plus de 55% de cancers sont guéris dès lors que la phase préventive est assurée, a conclu l'orateur.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Conseil supérieur de la liberté de communication

Les journalistes de Pointe-Noire sensibilisés sur les assises de la presse

Après Brazzaville, Philippe Mvouo, président du Conseil supérieur de la liberté de communication, en séjour de travail à Pointe-Noire, est allé à la rencontre mardi 24 avril 2018 des journalistes et responsables des médias du secteur public et privé de la ville océane. Le député-maire de la ville de Pointe-Noire, Jean François Kando était présent dans la grande salle de l'hôtel de ville.

Une centaine de participants a été sensibilisée à l'occasion sur deux points majeurs: la tenue du 16 au 19 octobre prochain, des assises de la presse congolaise et les conditions d'attribution et de retrait de la carte d'identité professionnelle.

Evoquant les raisons de la tenue des assises, Philippe Mvouo a déclaré qu'un diagnostic sévère fait en janvier 2013 concluait que la presse congolaise est malade. Aujourd'hui, ce constat ne fait que se confirmer: la pratique journalistique est négative.

Devant une presse incapable de s'arrimer à toutes les transformations technologiques de l'heure, et qui n'arrive point à changer vingt-six ans après, il faut faire quelque chose et c'est tout l'intérêt des assises. «Nous n'irons pas là-bas pour faire le bilan que nous savons déjà négatif, mais beaucoup plus

pour ouvrir une nouvelle perspective», a-t-il fait savoir. Il a en outre ajouté que pour réussir ce grand rendez-vous, chaque média est appelé à apporter une contribution financière non imposable vu la crise drastique que traverse le pays. Un cahier de versement a été ouvert séance tenante. Théophile Miette Likibi, secrétaire administratif du Conseil supérieur de la liberté de communication, après avoir rappelé les missions du Conseil, a présenté la nouvelle carte professionnelle informatisée et biométrique aux journalistes, ainsi que ses conditions d'attribution et de retrait aux journalistes professionnels, aux journalistes assimilés, aux journalistes honoraires et aux journalistes indépendants.

Le journaliste professionnel est toute personne qualifiée dans le traitement de l'actualité et qui a pour occupation principale et régulière l'exercice de sa profession dans une entreprise d'information et de communication publique ou privée. Il y en tire le principal des ressources nécessaires à son existence. La qualité de journaliste professionnel est attestée par la délivrance d'une carte d'identité de journaliste professionnelle. L'obtention de cette carte qui coûte dix mille F.CFA est conditionnée par la présentation d'un dossier complet à envoyer au Conseil supérieur de la liberté de communication.

Pour rappel, les premiers états généraux de la presse se sont tenus de mars à mai 1992, à Brazzaville. C'est à leur issue qu'est né l'organe de régulation de la presse. Celui-ci accompagne les hommes des médias dans leur travail au quotidien.

Equateur Denis NGUIMBI



Philippe Mvouo

Justice et paix

La commission diocésaine de Pointe-Noire forme les acteurs de terrain à Sibiti

La Commission Justice et paix du diocèse de Pointe Noire a réuni les 10 et 11 avril 2018, pour formation, des acteurs de la société civile de Sibiti et de la Lékoumou pouvant s'impliquer dans la lutte contre la mauvaise gestion des investissements publics.

Animée par Mme Rita Mabalat et Alain Cyriaque Louganana, cette formation a réuni chrétiens, animateurs d'ONG, hommes des médias et autres acteurs de la société civile. Elle s'est focalisée sur la gestion des investissements prévus pour la construction d'infrastructures, notamment dans le secteur social de la santé.

Responsable du suivi des investissements publics sur le volet santé, Mme Mabalat a ainsi expliqué le rôle de la commission Justice et paix: elle a pour mission de suivre les réalisations relatives aux investissements prévus dans le budget de l'Etat pour améliorer les conditions de travail dans les infrastructures de santé. C'est dans le souci d'aider les populations à tirer profit de ces réalisations que l'Eglise catholique, par le biais de sa Commission Justice et paix, s'implique avec d'autres institutions des droits humains pour mener les pouvoirs publics à tenir leurs engagements, aux fins de soulager les populations

par des réalisations faites suivant les normes.

Pour donner une bonne colonne vertébrale à la formation, des cas pratiques concernant les investissements prévus aux divers budgets de l'Etat, depuis les années 2013 à 2016, et catégorisés comme suit: projets achevés fonctionnels, achevés non fonctionnels, en cours, arrêtés, non démarrés, ont été étudiés. La coalition congolaise «Publiez ce que vous payez», dont la Commission Justice et paix est membre, s'est intéressée à l'étude menée pour évaluer l'avancement des projets d'investissement dans le domaine de la santé, la quatrième du genre depuis 2013. Elle a concerné 51 projets pour un volume d'environ 51 milliards de F.CFA en 2016. Résultats obtenus: 12% des projets achevés fonctionnels, 6% achevés non fonctionnels, 45% non démarrés, 20% n'ont aucune information disponible.

C'est dans le souci de faire aboutir les projets prévus et dans un souci de transparence



Pendant la formation

que la coalition congolaise agit en participant à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), à travers la publication des analyses sur les lois de finances, en demandant une loi pour l'amélioration de la gestion des finances publiques et en menant des activités de lutte contre la mauvaise gestion et la corruption. Pour cela, elle s'appuie sur la mise en place de clubs anti-corruption dans les écoles et le travail avec les journalistes.

Al'issue des travaux de l'atelier, un bureau local de «Publiez ce que vous payez» de quatre membres a été mis en place. Il est composé de Marcelin Mouelo, Ferdinand Nzihou, Clarisse

Milandou et Félix Bouka. Les animateurs ont indiqué que la cellule travaillera sous l'autorité de la paroisse Notre-Dame de Lourdes. Elle sera supervisée par la Commission diocésaine Justice et paix de Nkayi. Mission a été confiée in fine à la cellule de travailler sur cinq projets dans le département de la Lékoumou, dont trois à Sibiti, un à Komono et un à Zanaga au cours de cette année 2018.

Comme à l'ouverture, une prière dite par le curé de la paroisse Erick Batia Loufouilou a clos la formation.

Félix BOUKA (Correspondant à Sibiti)

Quatrième édition des universités du numérique

Sensibiliser le public sur les dangers des réseaux sociaux...

L'auditorium de l'institut français du Congo (IFC) à Brazzaville a abrité vendredi 4 mai 2018, la 4^e édition des universités du numérique communément appelé Univ2.0 sur le thème: «Usage citoyen et responsable des Réseaux sociaux numériques (RSN)». Plusieurs spécialistes dans les domaines de la communication et du numérique dont MM. Jean Claude Nkou et Severin Gambou Essala respectivement directeur général de Congo-Site et chercheur en Cyber-Droit, chef du service juridique et du contentieux à l'ARPCE l'ont animée sous la supervision d'Antonin Idriss Bossoto, enseignant chercheur à l'université Marien Ngouabi.

Cette 4^e édition a eu pour objectif de sensibiliser le public sur les dangers des réseaux sociaux et sur les conséquences du manque d'éthique dans la production, la diffusion et le partage de contenus en ligne.

Des étudiants, des journalistes et chercheurs venus nombreux ont pris d'assaut la salle de spectacle de l'IFC; elle était noire de monde. Devant ce parterre, les conférenciers, à tour de rôle, ont développé les sous thèmes ci-après: «Responsabilité et citoyenneté dans l'espace public»; «Place des RSN dans l'information et la culture informationnelle en République du Congo»; «Présentation de soi sur les RSN» et «Problématique de la protection de la vie privée et des données personnelles dans le cyberspace».

Bien que toutes les thématiques aient été intéressantes, l'assistance s'est focalisée sur la responsabilité du citoyen et la protection de la vie privée sur Internet.

M. Jean Claude Nkou, répondant aux préoccupations de l'auditoire, a déclaré que chacun est responsable de ses publications sur le Web. «Il faut considérer Internet comme une rue où tout le monde vous observe. De la même manière que chacun prend le soin de s'habiller avant de sortir de chez lui, chacun devrait être plus responsable et préoccupé un peu plus de ce qu'il publie sur Internet», a-t-il précisé.

Au finish, les participants ont énormément appris de cette conférence. Ils voient désormais les RSN d'un autre œil. C'est le cas de Ruth Naomi Ewandi, une participante, qui a affirmé faire attention dorénavant à tout ce qu'elle publie sur Facebook, WhatsApp et sur les autres réseaux. Pour rappel, les Univ2.0 sont des rencontres organisées en partenariat avec le département des Sciences et techniques de la communication de l'université Marien Ngouabi. Elles ont pour objectif de sensibiliser les étudiants et le public sur les enjeux des Technologies de l'information et de la communication (TIC) en République du Congo. C'est donc une plateforme d'échanges entre les chercheurs, les experts du secteur des TIC, les étudiants et le grand public qui se tient une fois par an.

Rabbi-Spiritou ITOUA

Littérature

Gigi Love intègre le cercle des écrivains congolais

Gigi Love, on dirait un nom de star de la chanson ou de cinéma. Mais, il n'en est rien. C'est plutôt celui d'une nouvelle venue dans la phratry des écrivains congolais. La néo-écrivaine a marqué son entrée dans ce cercle en commettant «*La guerre du 5 juin 1997 & ses empreintes sur les populations de Brazzaville*» (Récit) et «*Le boubier*» (Nouvelles). Deux livres parus aux Editions LMI (Pointe-Noire) qui ont été présentés, officiellement, le samedi 28 avril 2018, au Ministère de la Culture et des arts, à Brazzaville. C'était en présence de l'éditeur, M. Maurice Loubouakou.

«*La guerre du 5 juin 1997 & ses empreintes sur les populations de Brazzaville*» est un ouvrage de 176 pages, subdivisé en trois chapitres: L'encre; L'imprégnation; et La marque. Comme son titre l'indique, Gigi Love y parle de la guerre sanglante que le Congo a connue du 5 juin au 15 octobre 1997. L'auteure fait état de l'incidence de cette guerre sur les populations brazzavilloises, notamment celles qui ont été obligées de quitter leur ville, pour d'autres localités. «*Le boubier*», par contre, est un ouvrage de 120 pages, comprenant cinq nouvelles: L'ironie du sort; Le meurtrier est sous le toit du défunt; Successeur ou charismatique; Et si c'était le prix à payer; et Au nom de l'intérêt.

«*Le boubier, ce mot fait allusion à la bourbe, à tout ce qui porte sur une situation difficile. Gigi Love est-elle dans cette situation difficile? Peut-être pas, elle nous montre des personnages qui, sans le vou-*

loir, s'y retrouvent: Papa Ako, fervent chrétien, a oublié que la Parole de Dieu recommande d'aimer son prochain comme soi-même. Mais lui, tribaliste invétéré, se retrouve dans le boubier quand il découvre que ses propres enfants se sont mariés avec une tribu qu'il hait viscéralement.



L'assistance

Lekoko, épouse une jeune fille, sans se douter que son neveu, peut-être plus viril que lui, va s'amouracher de sa femme,



L'auteure encadrée par l'éditeur à gauche et le maître de cérémonie

entraînant ainsi sa mort. Son neveu va hériter de sa jeune femme. Dans quel boubier Le-

être tellement sage, n'a pas pris en compte les conseils du roi mourant. La femme a prévenu parce que connaissant mieux le neveu et le fils du roi mourant. Mais le Conseil des sages, se sentant supérieur à tout le monde, a une réponse on ne peut plus masochiste: femme, ta réflexion est (fondée...), mais elle vient du cœur et non de la tête. Nous savons tous que les femmes sont sensibles, elles parlent avec leur cœur, tandis que nous les hommes, nous parlons avec la tête. Le Conseil des sages se retrouve dans une situation difficile, autrement dit le boubier. Et quand on prend le comportement de la Sœur-Mère ou de Vino lui-même, il n'est pas étonnant que Gigi Love s'insurge contre tous ceux qui adorent le boubier, ceux qui aiment créer des problèmes n'importe où et n'importe comment», soutient Jérémie De Saint Chris, le préfacier du livre.

«Les deux ouvrages que j'ai le plaisir de mettre à la disposition de mes chers compatriotes et mes frères et sœurs africains, sont le fruit de plusieurs années de travail, de réflexions, et d'analyses. J'ai choisi l'écriture pour communiquer, partager avec vous des réalités qui nous sont communes, tout en m'inspirant de mes prédécesseurs. En me servant de ce précieux outil de communication qui est le livre, je me refuse d'être faiseuse de morale, non ! Au contraire, je me mets au service d'une cause sociale. Les messages que je fais passer, c'est sous forme de perspectives ou de tentatives qui pourraient améliorer ou corriger certains maux, des antivaleurs qui minent nos sociétés, pour l'harmonie et le bien-être de tous...», a expliqué Gigi Love.

Passionnée de littérature, depuis son adolescence, Gigi Love est agent du ministère des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande. Mariée et mère de famille, elle sait concilier le professionnel, le conjugal et l'écriture. Ses livres sont disponibles en librairie, aux prix de 5000 francs chacun. Elle projette de publier deux autres œuvres: «*Les mœurs de chez nous*» (Nouvelles) et «*La traite à l'Africain*» (Essai).

Sévérine EGNIMBA

73^e anniversaire de la Victoire dans la Grande guerre patriotique

Le Chœur Sanctus a fait le show

A l'occasion de la célébration le 9 mai 2018 du 73^e anniversaire de la Victoire dans la Grande guerre patriotique (1941-1945), le Centre culturel russe de Brazzaville a servi de cadre à un concert livré par le Chœur Sanctus, spécialisé, entre autres, dans la musique classique, le gospel, le negro-spiritual, le folklore et composé d'une vingtaine de membres de différentes confessions religieuses. C'était sous le patronage de l'ambassadeur de Russie, M. Valery Mikhaylov.



Le Chœur Sanctus

C'est à 17h38 que le show a débuté par l'exécution des hymnes nationaux de Russie et du Congo. Puis, la vingtaine de membres du Chœur Sanctus, sous la direction du maestro Ghislain Wilson Elenga au synthétiseur, ont déroulé, avec maestria, les chansons de leur répertoire. Dans la première partie, le public a eu droit à «*Guerre sacrée*», «*S nami Bog*», «*La ci darem la mano*», «*Katiouchka*», «*Oui c'est plaisir*», «*Dien pabiedy*». Et, dans un deuxième temps, les spectateurs qui arboraient tous le ruban Saint-Georges (en mémoire de la victoire du peuple soviétique et de reconnaissance éternelle aux vétérans et anciens combattants de la seconde guerre mondiale qui ont délivré le monde du régime nazi), ont dégusté «*Kalinka*», «*Santus*», «*Magnificat*», «*Your voices*», «*Thou art the king*», «*His yok is easy*», «*Alleluia du Messie*», et «*Dien pabiedy*», qui a mis fin au concert à 18h38.



Pendant la marche

«*Aujourd'hui, nous célébrons l'une des fêtes principales de notre peuple: la Journée de la Victoire. La Seconde guerre mondiale fut une expérience extrêmement pénible pour tout le pays. La guerre a touché le destin de chaque famille, ayant laissé des traces indélébiles dans la vie de ceux qui ont enduré ces dures années... Nous honorons la mémoire de ceux qui ont forgé cette victoire: combattants, grands travailleurs de l'arrière-front, survivants au blocus, tous ceux qui ne ménagent aucun effort ont combattu et remporté la victoire. C'est pourquoi, aujourd'hui à Brazzaville, nous sommes ravis de poursuivre, pour la seconde fois, la nouvelle tradition, l'action du "Régiment immortel", qui a vu le jour il y a à peine onze ans, mais qui est vite devenue l'une des traditions commémoratives les plus populaires.*

Le «*Régiment immortel*» est une action civique internationale organisée le 9 mai en Russie et dans les pays étrangers. Au cours de cette action, les participants les portraits de leurs parents et proches qui ont combattu contre le fascisme dans la Grande guerre nationale.

En 2018, le mouvement a pris une envergure internationale encore plus grande. Maintenant, il gagne des centaines de villes de la Russie et plus de 80 Etats. Parmi ces Etats, il y a la République du Congo.

Ici à Brazzaville aussi, nous nous inclinons devant le courage et la fermeté des anciens combattants. La guerre restera éternellement dans la mémoire des millions de nos compatriotes, les futures générations du peuple russe ne l'oublieront jamais...», a affirmé, dans son mot de circonstance, l'ambassadeur russe. A signaler que la célébration été aussi marquée par l'interprétation à capella de quatre chants populaires russes dont «*Katiouchka*»; la déclamation de poèmes par des étudiants de la langue russe, accompagnés de leur professeur; et la marche des participants à la cérémonie qui tenaient, chacun, un portrait de citoyens russes ayant combattu ou perdu la vie pendant cette douloureuse épreuve.

Véran Carrhol YANGA

ETUDE DE MAITRE SERGE NIATI-TSATY

NOTAIRE

Tél.: 05 553 79 24/06 444 52 48

E-mail: etudeniami@yahoo.fr

Etude sise au 62, Avenue de Energie, en face de l'Aéroport Agostino-Neto, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

Maître Serge NIATI-TSATY
Notaire

Diplômé D'Etudes Supérieures Spécialisées de Droit Notarial de l'Université De PARIS X
Maître Serge Chancel NIATI-TSATY

Notaire Assistant

Spécialiste du Droit des Affaires (OHADA) et de Droit Notarial

ANNONCE LEGALE

Suivant acte reçu par Maître Serge NIATI-TSATY, Notaire en la résidence de Pointe Noire, en date du 4 mai 2018, il a été dissout une Société à Responsabilité Limitée dont le Procès-Verbal d'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 octobre 2017 portant Dissolution de la société et Nomination du Liquidateur a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et enregistré sous le N°18DA2046, le 26 avril 2018.

Les caractéristiques de la Société sont les suivantes:

Forme Juridique: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

Dénomination: «5 C CONGO»;

Capital social: 2.500.000 F. CFA;

Siège social: Centre-ville, Route de la Radio, Rue Germain BIKOUMA N° 91, Arr. N° 1 E.P. Lumumba, B.P.: 1488, Pointe-Noire, République du Congo;

Objet social:

- Le procurement dans le domaine des

ressources naturelles et énergétiques;

- L'Engineering dans le domaine des

ressources naturelles et énergétiques;

- L'Assistance technique, ingénierie et

services dans le domaine des ressources

naturelles et énergétiques;

- La formation des intervenants dans les

différents secteurs relevant ou affiliés au

domaine des ressources naturelles et

énergétiques;

- L'importation, la vente et la distribu-

tion du matériel et accessoires dans le

domaine des ressources naturelles et

énergétiques;

Immatriculation: La société était im-

matriculée au Registre du Commerce

et du Crédit Mobilier sous le numéro

RCCM CG/PNR/15 B 130 en date du

29 janvier 2015;

Administration de la société:

- Liquidateur: Monsieur Arnaud MBEN-

GO;

Gérant: Monsieur DELAUNEY Regis

Louis Camille.

Pour annonce.

Préparatifs du CAMBASKET

Le sport de haut niveau est aussi l'affaire des militaires

L'organisation du championnat d'Afrique militaire de basket-ball à Brazzaville, du 11 au 19 juin prochains, braquera les projecteurs sur le sport de haut niveau au sein des Forces armées africaines. Au plan national, un Comité local est chargé de l'organisation de cet événement. Ce comité s'active pour mettre les petits plats dans les grands. A un mois de la compétition, le président de l'OSMA (Organisation du sport militaire en Afrique), le colonel burkinabè David Kabré, est venu s'enquérir des préparatifs. Sa délégation a visité, mardi 8 mai, les installations sportives et hôtelières retenues. Le principal site de la compétition est le Gymnase Maxime Matsima, à Makélékélé. Toutefois les cérémonies d'ouverture et de clôture auront lieu au Gymnase Etienne Mongha, à Ouenzé. Deux sites pour les entraînements: le gymnase d'Ornano et le Palais des sports de Kintélé. Toutes les équipes seront logées à la future Université Denis Sassou Nguesso, à Kintélé.

Les experts de l'OSMA, séduits, ont exprimé leur optimisme quant à la capacité du Congo de faire de cette compétition une réussite, saluant au passage le fait que le Congo est en train de tout faire malgré sa situation économique difficile.

Lors d'une conférence de presse, le colonel David Kabré a mis l'accent sur l'apport du sport militaire dans le développement du sport, en général, indiquant qu'il constitue un creuset du sport civil. Des études ont montré que beaucoup des médailles aux compétitions continentales ou aux Jeux olympiques sont remportées par des sportifs militaires, a-t-il précisé, en substance. Le chef d'état-major de la marine congolaise, le capitaine de vaisseaux René Nganongo, a presque abondé dans le même sens, indiquant que la CAN militaire de basket-ball, qui se disputera à Brazzaville, démontre que «l'armée participe activement à la démarche visant à développer le sport de haut niveau».



Le colonel David Diabré visitant un gymnase

Toutefois, la dimension sportive ne constitue pas la priorité absolue. David Kabré a expliqué que le CAMBASKET 2018 permettra, entre autres, le rapprochement des armées et l'intégration africaine de celles-ci. Le secrétaire général de l'OSMA, le capitaine de frégate Pierre Djendola, a souligné que la structure participe à l'effort de paix, à travers le sport militaire. Le choix du Congo se justifie pour son engagement dans le maintien de la paix. Le trophée en jeu

ne porte pas fortuitement le nom du président congolais, Denis Sassou N'Guesso. «Cet homme d'Etat est très engagé pour la paix et l'intégration africaine», a-t-il déclaré. Onze pays seront présents à Brazzaville: Maroc, Sénégal, Côte d'Ivoire, Kenya, Guinée Conakry, Cameroun, Angola, Mali, Algérie, Mozambique et Congo, pays hôte.

G.-S.M.

IN MEMORIAM

16 mai 2017-16 mai 2018, voici maintenant un an que PO OPERA Antoine a été arraché à l'affection des siens, une disparition qui a laissé un

grand vide parmi nous : la veuve OPERA, née MOUANDINGA Henriette, ses enfants et petits-fils, parents amis et connaissances.

Des messes seront dites en sa mémoire mercredi 16 mai 2018 à 6 heures, à l'église Fatima, à Ouenzé, Brazzaville.

Que tous ceux qui l'ont connu aient une pensée pieuse pour lui ce jour de triste anniversaire! Que l'Eternel reçoive à jamais dans sa miséricorde son âme!



Football/ Championnat de Ligue 1 La demi-couronne à l'AS Otohô!

Dure a été, pour l'AS Otohô, son élimination catastrophique en Ligue des champions face au MC Alger. Mais, avait-elle pour autant sonné son glas au championnat national d'élite Ligue 1? Un pas vite franchi par des observateurs qui, les uns et les autres, ont tapé à côté, car l'AS Otohô termine la phase aller sur le tabouret de leader, coiffant Diablos-Noirs sur le fil.

L'AS Otohô est revenue, au fil des rencontres, dans la compétition. Sur les faux pas de ses adversaires, notamment Diablos-Noirs et AC Léopards, elle a planté son leadership. Il est incontesté et incontestable. Mieux, il est sans entorse. Son élimination précoce de l'aventure africaine de la Ligue des champions la prédisposait à ronger son frein, au découragement. C'était sans compter avec sa capacité de récupération et de faire la chasse au peloton de tête. Pour se retrouver, après sa dernière victoire sur CARA (2-0), en match remis disputé jeudi 10 mai, en tête du classement. Cette place fera d'elle, désormais, une cible pour tous ses concurrents.

Au sortir de cette phase aller, l'AS Otohô s'est donc hissée avec une marge de sécurité de deux points. Elle totalise, en effet, 37 points. Pour 12 victoires, 1 nul et 2 défaites. Et son attaque et sa défense sont les plus en vue: x buts contre Y. Soit un goal-différence de +26. L'une des caractéristiques de cette phase aller, c'est incontestablement le retour tonitruant des Diablos-Noirs en haut de tableau après deux saisons de vaches maigres. En tenant en haleine, pendant de bonnes journées, spécialistes et observateurs de football. Ils arrivent à deux longueurs du leader, engrangeant 35 points, 11 victoires, 2 nuls et 2 défaites. Ils sont crédités de 34 buts contre 11 encaissés. Soit un goal-différence de plus 23.

Par contre, le champion en titre, l'AC Léopards, est en baisse de



L'AS Otohô vire en tête

régime. On comprend. La retraite du colonel Rémy Ayayos y est pour beaucoup. Il n'empêche. Le navire n'a pas chaviré. Mieux, la troisième place échoit à l'AC Léopards qui propose 33 points.

Quant à La Mancha, quatrième, a fait du surplace après avoir pris un bon départ.

Au milieu du tableau, AS Cheminots a fait une démonstration de ses possibilités de sortir des sentiers battus, de se replacer parmi les grands. Des clubs au passé chargé de souvenirs ont éternué et toussé. Le cas d'Etoile du Congo et CARA qui font eux aussi du surplace. Mais surtout Saint-Michel de Ouenzé et Inter Club. Pendant longtemps ils ont été relégués, encaissant de nombreux coups de pied de l'âne. Parce qu'ils ne sont plus ces giron des joueurs talentueux. Il est urgent de les tirer de leur ensablement. Bien qu'ayant quitté les deux dernières places, ils doivent éviter une rechute. Car si on était à la fin du championnat, ils prendraient le chemin des barrages. Et Nico-Nicoyé et FC Kondzo? Respectivement avant dernier et dernier avec seulement 8 points chacun, ils seraient relégués en division inférieure.

La majorité des matches ignorés du grand public! Une façon de dire que le spectacle n'a pas trop accroché le public, en marge d'une poignée d'inconditionnels qui a bravé canicules et pluies. Et quelques scènes de hooliganisme ont ponctué la phase aller, à l'image des supporters de Diablos-Noirs qui ont réglé leurs comptes à un trio d'arbitres au sortir de leur défaite face à La Mancha. Les organisateurs du championnat ont, avec volupté, saisi cette aubaine pour renflouer une trésorerie plutôt frileuse. Parce que les incidents sur les stades génèrent beaucoup d'argent, conformément au règlement intérieur du championnat. On retrouvera tous les acteurs quelques jours après le dernier match remis, entre CARA et Etoile du Congo (prévu le 19 mai), pour la phase retour.

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Classement officiel

1. AS Otohô (37 points/+26). 2. Diablos-Noirs (35/+23). 3. AC Léopards (33/+15). 4. La Mancha (27/+3). 5. AS Cheminots (26/+9). 6. Etoile du Congo (22/+7, -1 match). 7. CARA (21/+4, -1 match). 8. JST (20/-3). 9. V. Club Mokanda (19/-3). 10. Patronage Sainte-Anne (17/-9). 11. Tongo FC (16/-13). 12. JSP (15/-11). 13. Inter Club (12/-6). 14. SMO (11/-12). 15. Nico-Nicoyé (8/-15). 16. FC KONDZO (8/-15).

Football/ Entrée des Diablos-Rouges U20

Soulagés, mais effarés!

Les fêrus du football congolais avaient l'oreille tendu au poste transistor, samedi 12 mai, pour connaître le résultat des Diablos-Rouges juniors en déplacement à Gaborone, où se jouait en partie leur avenir en Coupe d'Afrique des nations de leur catégorie dont la phase finale aura lieu au Niger. Ce résultat n'a pas tardé: un match nul (1-1) contre le Botswana. De quoi les soulager!



Racine Louamba, buteur à Gaborone

Un test relativement réussi si l'on considère que cette équipe a été réunie à la hâte. Heureusement qu'il y a eu ce match amical négocié à la dernière heure aussi contre le Bénin. On ne balaie pas la salle à manger au moment du repas. Il en est de l'édification d'une équipe avant de la jeter dans une arène. Ce qui suppose qu'on a les moyens de son projet et de son ambition. Or les juniors des Diablos-Rouges ont frôlé un forfait. D'aucuns s'avouent effarés par la mauvaise organisation autour de leur déplacement.

Ils devaient s'envoler jeudi 10 mai, mais les billets mis à la disposition de la délégation leur permettaient seulement de s'arrêter à Johannesburg. Comment allaient-ils faire pour rallier Gaborone? Le transporteur ayant refusé de les embarquer, c'est par un vol spécial que les Diablos-Rouges ont débarqué le lendemain dans la capitale du Botswana. Malheureusement, faute de suffisamment de places dans l'avion affrété, le représentant de la Fécofoot, des journalistes, le kinésithérapeute, etc., ont été abandonnés à Brazzaville.

Les grands pays de football sont grands parce qu'ils sont mieux organisés que les autres. Planning de regroupement, matches amicaux, conditions de transport, qualité des équipements, etc.: «c'est tout cela qu'on appelle l'entraînement invisible et qui rend les joueurs meilleurs», insistait souvent Claude Le Roy, l'ancien entraîneur des Diablos-Rouges aujourd'hui au Togo.

L'avenir du sport congolais, en général, du football, en particulier, sera ce qu'en auront voulu décideurs nationaux et fédéraux.

Jean ZENGABIO

MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT ET DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE			REPUBLIQUE DU CONGO Unité-Travail-Progress		
N°...../MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C			RECTIFICATIF A L'ANNONCE LEGALE N°311/2018/BZ-C		
Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:					
AU LIEU DE:					
N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
03	16006 du 23-01-17	Sect -, bloc -; Pile 3; Sup: 62.618,27m ² soit 6ha26a18ca	BILOLO	POOL	MOUSSA Pierre
04	16005 du 23-01-17	Sect -, bloc -; Pile 2; Sup: 17.799,84m ²	VERS ACADEMIE MILITAIRE DE BILOLO	POOL	MOUSSA Pierre
05	16007 du 23-01-17	Sect -, bloc -; Pile 1; Sup: 6.502,66m ²	VERS ACADEMIE MILITAIRE DE BILOLO	POOL	MOUSSA Pierre
LIRE:					
N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
03	16006 du 23-01-17	Sect -, bloc -; Pile 3; Sup: 62.618,27m ² soit 6ha26a18ca	BILOLO	POOL	MOUSSA Pierre et MOUSSA AISSATA
04	16005 du 23-01-17	Sect -, bloc -; Pile 2; Sup: 17.799,84m ²	VERS ACADEMIE MILITAIRE DE BILOLO	POOL	MOUSSA Pierre et MOUSSA AISSATA
05	16007 du 23-01-17	Sect -, bloc -; Pile 1; Sup: 6.502,66m ²	VERS ACADEMIE MILITAIRE DE BILOLO	POOL	MOUSSA Pierre et MOUSSA AISSATA
Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)				Fait à Brazzaville, le 08 Mai 2018 L'Inspecteur Divisionnaire, Claudio TSOEWELA	

A l'orée du CAMBASKET-Brazzaville 2018

La longue marche d'Inter Club basket

La capitale congolaise verra naître, du 11 au 19 juin 2018, le 1er Championnat d'Afrique militaire de basket-ball (CAMBASKET) dont le trophée porte le nom du Président Denis Sassou-Nguesso, parrain de la compétition. Le basket-ball congolais sera porté par l'équipe nationale militaire appelée "Lions Sport" qui, en réalité, est la photocopie d'Inter Club, l'équipe militaire évoluant en Division I, le plus grand club de basket-ball congolais. C'est l'occasion de publier un long format sur la longue marche de ce club unique au Congo, particulièrement son parcours africain.

Une tradition presque trentenaire

Inter Club, c'est d'abord et surtout un palmarès national d'exception: plus de 15 bannières conquises en à peine plus de trois décennies. C'est au milieu des années 90, début de l'ère moderne du club, qu'Inter Club s'est distingué par sa volonté précoce de conquérir l'Afrique. Grâce à un projet soutenu par une ambition et un désir d'excellence pour

Club est donc premier de la classe Afrique centrale. Ce n'est pas tout. La participation d'Inter Club au Tournoi international de l'Amitié de la Ligue de l'Estuaire, à Libreville en 2000, est un nouveau triomphe. Les militaires congolais surclassent les autres équipes. Et s'offrent le suprême luxe d'épingler l'équipe nationale du Gabon à leur tableau de chasse, en finale. La Fédération camerounaise de basket-ball et la Com-



En 2000, les basketteurs d'Inter Club reçus par le président Denis Sassou-Nguesso, grand mécène du sport à l'armée

La même année, Inter Club récidive à la 13e Coupe d'Afrique centrale aux dépens d'ONATRA, à Kinshasa. De retour à Brazzaville, l'équipe est reçue par le président Denis Sassou-Nguesso au cours du Réveillon



Des gros calibres parmi les dirigeants et entraîneurs ayant écrit une page de l'histoire exceptionnelle du club

la balle orange congolaise. Le premier tournoi zonal auquel Inter Club participe, la 11e Coupe d'Afrique centrale des clubs champions, en mai 1998 à Kigali (Rwanda), lui laisse un goût amer. A cause seulement d'un panier et demi (trois petits points) qu'il a concédés aux Congolais de BC ONATRA de Kinshasa, il termine vice-champion de la zone 4 avec, pourtant, le même nombre de points que les Kinois. La revanche sera terrible. Elle est là, en décembre 1999, au Stade Enrico Matei, à Pointe-Noire, à l'occasion de la 12e édition. Au soir du 16 décembre, la domination d'Inter Club sur les Centrafricains du Red Star de Bangui est incontestée et incontestable. L'histoire qui, à Kigali, avait balbutié avec l'or, se réécrit au bord de l'Océan Atlantique. L'Inter

mission développement du basket-ball de l'AFABA (Association des fédérations d'Afrique de basket-ball amateur) Zone 4, en l'invitant au Premier tournoi international de l'Amitié de Yaoundé, du 28 au 31 juillet 2000, permet à l'Inter Club de prendre du galon. Et il est doré, s'il vous plaît! Ce tournoi s'est déroulé en deux poules qualificatives de trois équipes chacune. Qui a débouché sur des demi-finales croisées, avant d'en accoucher d'une finale colorée. Vainqueur d'entrée de jeu de BEAC de Yaoundé (77-66), l'Inter Club s'est ensuite inclinée face à YUC (Yaoundé Université club) par 61-72. Mais en se relevant, il a terrassé YUC (83-66). Pour ensuite coiffer BEAC en finale (92-80) et terminer en apothéose. Pour la troisième fois en quatre ans.

d'armes, au Cercle Mess des Officiers. Après s'être frotté à tout le monde dans la sous-région, Inter Club s'ouvre enfin sur l'Afrique. On l'y aide en l'engageant à la 18ème Coupe d'Afrique des clubs champions. L'AFABA organise des éliminatoires groupées. Une poule est basée à Praia (Cap Vert). L'Inter Club est logé dans la poule basée à Libreville (Gabon), du 21 au 28 septembre 2002. Il débarque dans la capitale gabonaise alors que la compétition avait déjà commencé. On s'est interrogé sur ses possibilités de glaner un des quatre tickets mis en jeu. Sa première rencontre a vite fait de prouver sa valeur et sa montée en puissance: une victoire logique sur Al Ahly d'Egypte (83-74) qui lui ouvre la voie des demi-finales. Car Inter Club écarte



Le chef suprême des armées saluant la génération 2000

ensuite Costa Do Sol du Mozambique (69-61), avant de perdre les armes à la main face au super-favori, Primero de Agosto d'Angola (59-79). Malgré sa deuxième défaite en demi-finales face à CAPO du Gabon (55-88), Inter Club arrache le troisième ticket du tournoi aux dépens des Kenyans de Ports Authority (86-68).

Taillé en bronze à Luanda

Le ticket en poche, Inter Club

timidement la compétition en perdant trois matches d'affilée: Stade Malien (69-70), ASEC de Côte d'Ivoire (61-70) et Primero de Agosto (55-98). On lui prédit une fin catastrophique. Mais le miracle a bien lieu. Inter Club aligne trois succès d'affilée, également. Première victime: CAPO du Gabon, battu 85-81. Il inflige ensuite le deuxième plus lourd score de l'épreuve (103-53) à Port Authority du Kenya. Il boucle enfin sa série victorieuse en disposant des Ivoiriens



Le repos des lions (2000-2010)

peut se rendre en Angola, où va se dérouler la phase finale, du 30 novembre au 7 décembre 2002. Parti de Brazzaville en catastrophe, Inter Club aborde

d'ABC (Abidjan Basket Club) par 72-62. Inter Club se hisse ainsi sur la troisième marche du podium, médaille de bronze au cou. A la 21ème Coupe d'Afrique

des clubs champions organisée au Nigeria en 2006, Inter Club rétrograde d'un rang malheureusement, et termine au pied du podium (4e).

La crème des internationaux, entraîneurs et dirigeants

De 1990 à nos jours, les plus glorieuses d'Inter Club, le club attire les meilleurs joueurs congolais. On retient quelques noms: Léonid Motopendza, Chrislan et Duval Yémba, Max Kougère, Alban Ebayi, Rock Backat, Kadima Tchimpaka "Djim", Mbango Okoko, Mvoula Imono Mbani "Alaska", Landry Mbengi, Valence Assoua, Brice et Luquet Ndonga, Ghislain Elenga, Christian Mbougou, Aymar Kondzi, Bruno Nguia, Léonard Katansi, Guy Ibara, Teddy Okobo, Serge Ibaka.

Pas de grandes équipes sans fin tacticien. Et évidemment, l'adage se vérifie avec l'Inter Club. Dans la liste des entraîneurs, des noms aussi prestigieux que les colonels René Ganongo, Bamanika, Abel Ngassaki, Fabrice Makaya Matève, Stève Ganvala; Blaise Balékéta-Louamba, Patrick Ewelet, Benjamin Bouzanga, etc., se bousculent. Il y a également des dirigeants, notamment les colonels Albert Oniangué, Edgard Nguesso, Dieu-donné Valentin Boubag, Eli Epouéri "Mao"; Didier Bounsana, sans oublier Bénin Kiyindou, Kevin Monka, Nguékou, etc. Les grands clubs ne meurent jamais. Après les contreper-



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE, SECONDAIRE ET DE L'ALPHABETISATION

PROJET D'APPUI A L'AMELIORATION DU SYSTEME EDUCATIF (PRAASED)



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 06/2018/MEPSA/ UCP-PRAASED «Recrutement de deux (2) Chauffeurs du PRAASED»

I. Contexte

Le Gouvernement de la République du Congo et la Banque Mondiale co-finance le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif pour un montant total de 70 millions de dollars US. A cet effet, l'Unité de Coordination du PRAASED a l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant: recrutement deux (2) Chauffeurs du PRAASED.

II. Mission du Chauffeur du PRAASED.

Sous l'autorité directe du Coordonnateur et supervision du Responsable Administratif et Financier, le Chauffeur du projet exécute les tâches suivantes:

III. Tâches et responsabilités

a) Généralement:

- Conduire tout véhicule du Projet selon le règlement du code de la route en vigueur et veiller à son bon état de marche et à la sécurité du personnel à bord et des tiers;
- Effectuer les déplacements, tant aux environs immédiats du département d'intervention, qu'à d'autres endroits à l'intérieur du pays. Dans ce dernier cas, il devra être en possession d'un Ordre de Mission validé par le Coordonnateur du Projet ;
- le véhicule du Projet uniquement pendant les heures de travail, sauf s'il est muni d'une autorisation du Coordonnateur (Ordre de Mission) ou du Responsable Administratif et Financier (autres documents justificatifs);

b) Plus spécifiquement:

- Assurer le transport du personnel de l'UCP, dans le cadre des activités du projet tant à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays;
- Assurer la liaison avec les structures extérieures pour le dépôt, retraits de documents, courriers, avis de réunion....;
- Remplir quotidiennement, lors des déplacements, le carnet de

bord du véhicule conformément aux directives émises à cet effet;

- S'assurer que les documents des véhicules sont disponibles à tout moment et en cours de validité;
- Vérifier quotidiennement les différents paramètres d'entretien du véhicule: niveau d'eau du radiateur, de l'huile moteur, du liquide d'embrayage et du frein, de l'électrolyte de la batterie, de la pression des pneus, essuie-glace, kilométrage etc....et signaler toutes anomalies à la hiérarchie ;
- Signaler dans les délais prescrits, la nécessité de la vidange des huiles, du graissage des organes de suspension et de direction, et de l'entretien périodique du véhicule en conformité avec les normes du constructeur;
- Veiller à l'entretien quotidien du véhicule: lavage extérieur, dépoussiérage et nettoyage de l'intérieur;
- Assurer des tâches d'appui ponctuel (photocopie, assemblage, reliure...) et,
- Toutes autres tâches relevant de sa fonction qui pourraient lui être confiées par le Coordonnateur.

Profil et qualifications requis

Le candidat doit avoir le profil et les compétences minimales suivantes:

- Etre de nationalité Congolaise (Congo-Brazzaville);
- Etre titulaire au moins d'un CEPE;
- Détenir un permis de conduire, et avoir une expérience de cinq (05) ans au minimum au poste de chauffeur;
- Avoir une bonne connaissance du français;
- Avoir une connaissance du code de la route et aptitude à effectuer des petites réparations d'automobiles;
- Avoir une culture générale passable;
- Etre capable de travailler dans des conditions difficiles et sous pression;
- Etre disponible pendant les heures de service;
- Etre très discret;

- Avoir travaillé avec une institution des Nations Unis, un projet de développement ou une Société notoirement reconnue serait un atout.

IV. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront fournir un dossier complet composé de:

- Une demande adressée au Coordonnateur du PRAASED;
- Un Curriculum Vitae détaillé et signé faisant ressortir les expériences professionnelles;
- Une copie certifiée conforme du diplôme;
- Une copie certifiée conforme du permis de conduire.

V. Processus de recrutement

Le processus comprendra:

- Une analyse des dossiers;
- Un test écrit et de pratique de conduite;
- Un entretien

VI. Informations et Réponse à l'avis à manifestation d'intérêt (AMI)

Les personnes intéressées peuvent obtenir des informations supplémentaires, à l'adresse ci - dessous, les jours ouvrables de 9 heures à 16 heures, heure locale.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés sous plis fermé, au plus tard le 28 mai 2018 à 16 heures, heure locale avec mention «Avis de recrutement de deux Chauffeurs (2) du PRAASED».

L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est:

Unité de Coordination du PRAASED
À l'attention de monsieur Calixte KOLYARDO, Coordonnateur du PRAASED
Adresse: voir Bureau Spécialiste en Passation des Marchés (SPM) du PRAASED, au 134 de l'Avenue LYAUTEY, face CHU de Brazzaville, Téléphone: 06 644 75 07, E-mail: ucpraised@gmail.com.

Fait à Brazzaville, le 9 mai 2018

Le Coordonnateur du PRAASED

Calixte KOLYARDO

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
INSPECTION DIVISIONNAIRE DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES
ET DE LA PROPRIETE FONCIERE BRAZZAVILLE-CENTRE

ANNONCE LEGALE N° 316/2018/BZ-C

N°...../MFB/DGID/DEFFD/IDCHPFBZV-C

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr./Dpt	Requérants
01	19293 du 19-03-18	Sect -, bloc - ; Pile 8; Sup : 2.400,12m ²	LIFOUA	POOL	HOUANDI Arnaud Man
02	19276 du 14-03-18	Sect -, bloc - ; Piles 1,2,3,4,5,6,7,8,9 et 10; Sup: 4.000,00m ²	KINTELE	10-BZV	EMBABA Léa Charant
03	17098 du 05-12-17	Sect -, bloc - ; Pile 4 ; Sup: 328,12m ²	RUE PEUT ETRE (QUARTIER DOMAINE)	9-BZV	OLLANDZOBO MOUOLEA Sylvanie
04	16966 du 25-10-17	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup: 643,50m ²	QUARTIER OBANGUI	CUVETTE	BOKOUANGUI NGOMBE Véronique
05	16965 du 25-10-17	Sect B, bloc - ; Pile - ; Sup: 500,00m ²	QUARTIER OBONDO	CUVETTE	BOKOUANGUI NGOMBE Véronique
06	19244 du 25-01-18	Sect P3, bloc 63 ; Pile 12 ; Sup: 215,23m ²	65, RUE BAYAS	3-BZV	SOGORE BOYAGUI
07	19298 du 20-03-18	Sect P8, bloc 157 ; Piles 2 et 3 ; Sup: 588,05m ²	13, RUE LOUDIMA	4-BZV	MPARA Eugene Alain Yves Aigan
08	10657 du 04-08-14	Sect -, bloc - ; Piles 1 à 5 et 17 à 20; Sup: 4.000m ²	VILLAGE Terre IBINA	POOL	ELINGABATO née BONDIOMBOUI Albertine
09	10658 du 04-08-14	Sect -, bloc - ; Piles 1 à 8 et 13 à 20; Sup: 6.400m ²	VILLAGE NGANTSOU (MALOUKOU)	POOL	ELINGABATO IBARA Jean OTSOUNDOU Aymard
10	19348 du 04-04-18	Sect P9, bloc 41 ; Pile 11 ; Sup: 156,91m ²	26, RUE MOULEKE (QUARTIER 55)	5-BZV	NGANDONGO Alby Yvie Maguy
11	19252 du 26-01-18	Sect P3, bloc 100 ; Pile 6 ; Sup: 353,40m ²	23, RUE MBAKAS	3-BZV	WALY DIAWARA
12	19313 du 27-03-18	Sect -, bloc - ; Pile 10 ; Sup: 400,00m ²	KINTELE COMMUNE	POOL	NGO Arnel
13	19264 du 31-01-18	Sect -, bloc - ; Pile 2 ; Sup: 400,00m ²	RUE NON DENOMMEE (QUARTIER KINTELE)	POOL	ANDZOUANA Marissa
14	19307 du 23-03-18	Sect CH, bloc 34 ; Pile 20 ; Sup: 309,28m ²	RUE NON DENOMMEE	9-BZV	BANDENGA Odette
15	16087 du 31-08-17	Sect P4, bloc 31 ; Pile 3 ; Sup: 754,89m ²	84, RUE GAMBOMA	4-BZV	Enfants NGOMA : François, NKOKOLO B, Marcel, Charles et MANIONGUI E.
16	19265 du 02-02-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 924,00m ²	QUARTIER NDIPOU	POOL	NGAKOSSO Vercing Nodin
17	19301 du 21-03-18	Sect -, bloc - ; Pile 11 ; Sup: 400,00m ²	KINTELE (VILLAGE NGOBALI)	POOL	DIAFOUKA Steen Charitable Chrysanthème
18	13795 du 15-12-16	Sect A, bloc 29 ; Pile 2 ; Sup: 6.022,50m ²	QUARTIER OMBONDO	CUVETTE	PEREIRA Serge
19	19221 du 22-02-18	Sect P10, bloc 50 ; Pile 9 ; Sup: 202,16m ²	33BIS, RUE TSABA	4-BZV	NIANGADO SEYDOU
20	11034 du 23-09-14	Sect BZ (ex V), bloc 77 ; Pile 21 (ex 11) ; Sup: 286,79m ²	5, RUE MOUANGUE (QUARTIER 68 MAMAN MBOUALE)	6-BZV	NTSIENEMONI née OTSIMI Véronique
21	19356 du 05-04-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 25.000,00m ² soit 2ha 50a	VILLAGE YIE	POOL	OKO-LOSSAMBO BANALAPOSSA
22	11192 du 20-10-14	Sect BD3, bloc - ; Pile 15 ; Sup: 357,54m ²	20, AVENUE SCEUR PONTINE (MATARI - NKOMBO)	9-BZV	OPANDET Jodi Dimitri G. et OPANDET Jodia Germina G.
23	19297 du 13-02-18	Sect BD4, bloc 116 ; Pile 8 ; Sup: 631,33m ²	19, RUE SCEUR PONTINE	9-BZV	Enfants OPANDET : Gilbert Dimitri Jodi , Jodia Germina G. et Jovy G. D.
24	10364 du 25-06-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 46.463,00m ²	VILLAGE YIE	POOL	MOBEBELE Lucas
25	10553 du 22-07-14	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 83.517,72m ² soit 8ha35a18ca	VILLAGE YIE	POOL	MOBEBELE Lucas
26	19355 du 05-04-18	Sect P11, bloc 9 ; Pile 1 ; Sup: 272,40m ²	1226 BIS, RUE NKOUA	5-BZV	DONGOU Arnel Sylvier
27	17059 du 24-11-17	Sect BF, bloc - ; Pile 13 ; Sup: 400,00m ²	RUE OYEBA (MASSENGO)	9-BZV	MORAPOSSA Emilienne
28	19341 du 03-04-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 600,00m ²	KINTELE	POOL	NGAMA Georgette
29	13370 du 14-10-15	Sect P13, bloc 152 ; Pile 17 ; Sup: 214,44m ²	93BIS, AVENUE JACQUES OPANGAULT	5-BZV	MOUAMPEPO Jeannette
30	19261 du 08-03-18	Sect P3, bloc 91 ; Pile 5 ; Sup: 326,72m ²	74, RUE BANDAS	3-BZV	MAMADOU Sacko
31	19260 du 08-03-18	Sect P2, bloc 5 ; Pile 7 ; Sup: 166,98m ²	61BIS, RUE BANZIRIS	3-BZV	SACKO SEKOU Diti Maba
32	19282 du 15-03-18	Sect P8, bloc 29 ; Pile 8 ; Sup: 333,50m ²	39BIS, RUE ABOLO	4-BZV	BIABARO Ergitte Fallone
33	19363 du 11-04-18	Sect I, bloc 45 ; Pile 11 (ex270ter); Sup: 548,53m ²	8TER, RUE ALLEE DES ACACIAS CENTRE-VILLE	2-BZV	DIRAT AGOMBI Princia Merveille
34	19250 du 25-03-18	Sect CG, bloc 111 ; Pile 2 ; Sup: 300,04m ²	3, RUE ENDZONGO	9-BZV	Albert Almy DIMI
35	19248 du 25-01-18	Sect P10, bloc 170 ; Pile 9 ; Sup: 228,32m ²	61BIS, RUE NKOUA	4-BZV	Jean de Dieu DITUKU LUSUMBI
36	19251 du 25-03-18	Sect -, bloc - ; Pile - ; Sup: 208,61m ²	VILLAGE DJIRI	POOL	MOMBONDE MAMBOULI Darfasse
37	19415 du 19-04-18	Sect P13C, bloc 27 ; Pile 2 ; Sup: 372,86m ²	QUARTIER CITE DES 17	7-BZV	OSSEBI OKOUO Gerson
38	2767 du 24-07-15	Sect AN, bloc 118 ; Pile 6 ; Sup: 200,15m ²	18BIS, RUE KINGOUE (LA POUDDRIERE)	4-BZV	KIBANGOU Jean Elol
39	19389 du 16-04-18	Sect P8, bloc 143 ; Pile 08 ; Sup: 138,26m ²	180, RUE LEKANA	4-BZV	Enfants NDINGA : Philo-Horeb, Melissa-Prunette, Juste-Lumière et Anaise-Lise
40	19392 du 16-04-18	Sect P14B, bloc 57 ; Pile 1 ; Sup: 865,32m ²	1, RUE OMBELE	6-BZV	OBA Pierre Mignon
41	19339 du 03-04-18	Sect P7, bloc 29 ; Pile 16 ; Sup: 257,17m ²	29, RUE LEKANA (PLATEAU DES 15 ANS)	4-BZV	Enfants DIATHA NTONDELE Christel
42	19408 du 18-04-18	Sect -, bloc - ; Pile 14 ; Sup: 400,00m ²	KINTELE	POOL	OTSOMOTO Andress Rodney
43	19404 du 17-04-18	Sect P3, bloc 67 ; Pile 13 ; Sup: 421,68m ²	99, RUE BAYA	3-BZV	N'GATALA Jacques
44	19414 du 19-04-18	Sect AN, bloc 23 ; Pile 6 ; Sup: 594,88m ²	EX LA FERME (O.G.B)	7-BZV	Enfants OSSEBI : BAZZA Tony S, OKOUO Chloé M et DOUNIAM Eliott K.
45	19253 du 05-03-18	Sect P8, bloc 192 ; Pile 5 (ex 4); Sup: 346,86m ²	156, RUE FRANCEVILLE	4-BZV	Enfants BONKIELE : Gladys Pallence, NDEBA Francis et Esther Pamela

Au-delà de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière)

*Fait à Brazzaville,
le 03 Mai 2018*

L'Inspecteur Divisionnaire,
Claudio TSOWELA


BUROTOP IRIS

**ACHETER UN TELEVISEUR SMART
 N'EST PLUS UN LUXE**

VESTEL



- 32" HD : 119 000 FCFA HT**
- 43" FULL HD : 219 000 FCFA HT**
- 50" FULL HD SMART : 369 000 FCFA HT**
- 55" FULL HD SMART : 419 000 FCFA HT**
- 65" ULTRA HD SMART : 999 000 FCFA HT**

4 Avenue FOCH - Centre Ville - Brazzaville Tél.: 055 777 888 - 066 69 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après le Rond Point Kassaï - Pointe-Noire Tél.: 044 53 53 53 - 056 056 056